

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE VIANDE ROUGE

Les propositions des éleveurs

L'Algérie, confrontée à une demande croissante de viande rouge et à une production nationale insuffisante, a été contrainte de relancer les importations pour répondre aux besoins du marché. Cette situation met en évidence les défis structurels de la filière viande rouge.

Il devient donc impératif de mettre en place une organisation solide et des mécanismes efficaces afin d'augmenter la production locale et de répondre aux besoins du marché intérieur, tout en réduisant la dépendance aux importations, comme l'a souligné Brahim Amrani, membre de la Fédération nationale des éleveurs. P 2



COUR DES COMPTES

**718 opérations
de contrôle effectuées
en 2022**



La Cour des comptes a effectué 718 opérations de contrôle durant l'année 2022, dans le cadre de ses actions visant l'amélioration de la performance de la gestion publique, a indiqué l'institution dans son rapport annuel de 2024.

P 3

ASSAINISSEMENTS ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

**Des progrès réalisés,
mais beaucoup reste
à faire**

La Cour des comptes dans son dernier rapport, a dressé un constat sans appel, et rappelle que l'accès au service public d'assainissement et les capacités d'épuration des eaux usées, devraient être davantage améliorés, au regard des efforts financiers consentis. En effet, cet organisme dans son dernier rapport estime que des progrès restent à faire pour assurer un service public d'assainissement plus performant, par référence aux principaux objectifs qui lui sont assignés en matière environnementale, écologique et économique et au regard des moyens consentis pour sa mise en œuvre.

P 3

ASSURANCES

**Hausse du 4, 9% du
chiffre d'affaires, à
131,7 milliards DA**

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, cumule, au 30/09/2024, un total de 131,7 milliards de DA de primes émises, marquant, ainsi, une évolution de 4,9%, par rapport à la même période de 2023, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière Note de conjoncture.

P 16

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

**Près de 400.000 produits
saisis en 2023** P 5

CANTINES SCOLAIRES

**63 milliards de DA mobilisés
par l'Etat** P 3

IMPORTATION ET TRANSFORMATION DU CAFÉ

**Indemnisation
de 10 opérateurs
économiques** P 16

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE VIANDE ROUGE

Les propositions des éleveurs

L'Algérie, confrontée à une demande croissante de viande rouge et à une production nationale insuffisante, a été contrainte de relancer les importations pour répondre aux besoins du marché. Cette situation met en évidence les défis structurels de la filière viande rouge. Il devient donc impératif de mettre en place une organisation solide et des mécanismes efficaces afin d'augmenter la production locale et de répondre aux besoins du marché intérieur, tout en réduisant la dépendance aux importations, comme l'a souligné Brahim Amrani, membre de la Fédération nationale des éleveurs.

Par Mourad A.

Les principales contraintes freinant la production nationale de viande rouge en Algérie sont d'ordre environnemental, économique et organisationnel. S'exprimant sur la « Chaîne III » de la radio nationale, Brahim Amrani a précisé : « La question de l'eau est cruciale pour la production de viande rouge en Algérie. La rareté des ressources hydriques, exacerbée par les sécheresses récurrentes, constitue un obstacle majeur à l'élevage du bétail, notamment dans les régions du sud et de l'est du pays. » À cela s'ajoute l'insuffisance de pâturages et de fourrages adaptés, un autre défi de taille. Les éleveurs sont régulièrement confrontés à un manque de ressources alimentaires pour leurs animaux, ce qui nuit à la productivité et à la croissance du cheptel. De plus, la filière souffre d'une organisation inefficace. « L'organisation de la filière viande rouge manque de coordination et de visibilité. L'absence de structures d'abattage locales dans le sud entraîne des coûts supplémentaires et nuit à la compétitivité de notre production face aux importations », a-t-il ajouté. Cette gestion fragmentée et déséquilibrée

entraîne des inefficacités et rend la filière moins compétitive, obligeant ainsi le pays à importer pour combler le vide laissé par une production intérieure insuffisante. Pour surmonter ces obstacles, plusieurs mécanismes doivent être mis en place pour soutenir la filière et relancer la production nationale. L'intervenant a affirmé : « Il est essentiel d'améliorer l'accès à l'eau pour les éleveurs, notamment en développant des infrastructures telles que des forages et des puits, particulièrement dans les zones rurales et arides. » Parallèlement, il est impératif de promouvoir la production locale de fourrages et de semences adaptées aux conditions climatiques du pays, afin d'assurer une alimentation suffisante pour les animaux et d'encourager l'autonomie des éleveurs dans la gestion de leurs cheptels. Il a aussi insisté sur l'importance de : « Mettre en place des politiques attractives pour inciter les éleveurs nomades à se stabiliser et à développer des exploitations durables. » La création de zones herbagées aménagées et l'acheminement de l'eau nécessaire permettront leur transition vers une agriculture plus sédentaire, favorisant une gestion plus rationnelle des ressources naturelles.

L'organisation de la filière représente également un axe stratégique. L'État doit jouer un rôle clé en fournissant une assistance technique aux éleveurs, en les accompagnant dans l'adoption de pratiques modernes et en imposant des normes de production efficaces. « L'instauration de politiques agricoles claires, fondées sur des données fiables issues des recensements agricoles, permettrait de mieux cibler les zones à développer et d'ajuster les aides publiques en fonction des besoins réels », a-t-il précisé. Un encadrement plus rigoureux des pratiques est également nécessaire, notamment en interdisant l'abattage des femelles reproductrices, afin d'éviter des décisions nuisibles à long terme pour la filière. Brahim Amrani a également proposé que « Le développement d'abattoirs locaux dans le sud du pays est essentiel pour réduire les coûts liés au transport du bétail vers le nord. Ce projet permettrait de traiter le cheptel de manière plus efficace et d'approvisionner les marchés du nord avec de la viande produite localement, réduisant ainsi la dépendance aux importations. » Enfin, la diversification de l'offre est un levier clé pour renforcer la production nationale. Il est essentiel de développer

l'élevage de camélins et de caprins en complément des bovins et des ovins. Ces types d'élevage, adaptés à des conditions climatiques variées, permettraient de valoriser des ressources locales souvent sous-exploitées, tout en contribuant à la sécurité alimentaire du pays. Pour coordonner ces efforts et répondre efficacement aux besoins de la filière, une commission nationale impliquant la Fédération des éleveurs a été mise en place. Cette commission aura pour mission de recueillir les problèmes rencontrés sur le terrain et d'élaborer une stratégie pour stimuler la production et réduire les importations. L'objectif à long terme est de réduire la dépendance du pays aux importations tout en augmentant la consommation nationale de viande rouge, actuellement inférieure à la moyenne mondiale. En effet, la consommation moyenne de viande rouge en Algérie est de 23 kg par habitant par an, bien en dessous de la moyenne mondiale de 34 kg. « Pour y parvenir, il est primordial d'accroître la production locale, d'améliorer les infrastructures et de renforcer la compétitivité de la filière face aux importations », a-t-il conclu.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le ministre présente un exposé devant la Commission compétente de l'APN

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, lundi, un exposé présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Kamel Baddari, sur l'état du secteur. A l'entame de la séance, le président de la Commission, M. Afif Bleila a affirmé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la promotion des passerelles de communication entre le Parlement et le Gouvernement" et constitue "une opportunité pour

s'informer sur l'état du secteur, les efforts consentis pour sa promotion et l'adoption du processus de transformation numérique en vue de parvenir à une université de quatrième génération". Dans son allocution à cette occasion, M. Baddari a indiqué que le secteur repose sur trois axes straté-

giques : l'ouverture sur l'environnement socioéconomique, le développement de l'enseignement des sciences, des technologies et des mathématiques ainsi que le renforcement du rôle de l'université en tant que moteur de l'économie innovante pour qu'elle soit active et créatrice de richesse.

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que son secteur œuvre, à partir de cette année, à s'orienter vers une "université de quatrième génération, interconnectée, créatrice de richesse, innovante dans le domaine économique et ouverte sur son environnement socioéconomique et sur le monde".

FACULTÉ DE PHARMACIE

Signature d'un accord avec le Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales

Un accord de coopération a été signé, dimanche à Alger, entre la Faculté de pharmacie (Université d'Alger 1) et le Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM), visant à permettre aux étudiants de la faculté de bénéficier de formations et de stages au niveau des laboratoires d'analyses médicales à travers le pays. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le doyen de la

Faculté de pharmacie, Réda Djidjik a précisé que cet accord s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à renforcer les partenariats et à s'ouvrir sur le secteur économique. Conformément à cet accord, ajoute-t-il, les étudiants de la faculté auront l'opportunité de suivre des formations et des stages au sein des laboratoires d'analyses médicales répartis

sur l'ensemble du territoire national. "Outre la formation de docteurs en pharmacie, la spécialité d'auxiliaire de pharmacie a été instituée au sein de la même faculté, afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'une formation dans les laboratoires d'analyses médicales et les pharmacies avant d'accéder au monde de l'emploi", a fait savoir le doyen. Pour sa part, la Faculté de pharmacie s'engage à assurer une formation

continue pour les médecins biologistes, a-t-il relevé, annonçant la mise en place d'un programme pour l'année prochaine. De son côté, le président du SALAM, Ali Bendjama, a salué ce partenariat qui vise à échanger les expertises entre les deux parties et établir un lien entre le monde de la formation et celui de l'emploi, affirmant l'engagement du syndicat à offrir des stages aux étudiants et aux diplômés de la faculté.

Quotidien économique

Les Enjeux
EcoEdité par la
SARLLes enjeux Eco
Tel: 06 98165554Gérant
Belmihoub
AbdelazizDirecteur de
publication
Radji ZahirSiège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.comccb : BDL 005
00170000003889 09Impression
Centre : SIADistribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programme.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ASSAINISSEMENTS ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

Des progrès réalisés, mais beaucoup reste à faire

La Cour des comptes dans son dernier rapport, a dressé un constat sans appel, et rappelle que l'accès au service public d'assainissement et les capacités d'épuration des eaux usées, devraient être davantage améliorés, au regard des efforts financiers consentis. En effet, cet organisme dans son dernier apport estime que des progrès restent à faire pour assurer un service public d'assainissement plus performant, par référence aux principaux objectifs qui lui sont assignés en matière environnemental, écologique et économique et au regard des moyens consentis pour sa mise en œuvre.

Par Réda Hadi

En effet, dans son rapport, la Cour des comptes pour son évaluation a identifié trois (03) types de contraintes qu'il y a lieu de lever, à savoir : les contraintes d'ordre organisationnel, financier et technique. Sur le plan organisationnel, la dispersion de la gestion du service public entre plusieurs organismes nationaux et locaux a fortement altéré son efficacité. Le déploiement de l'Office national d'assainissement (ONA) sur l'ensemble du territoire en remplacement de ces organismes, prévu à fin 2003, n'a pas été, à ce jour, achevé. En outre, le financement du service public assuré essentiellement à travers les contributions de l'Etat s'est révélé insuffisant pour couvrir les dépenses d'entretien et de maintenance des systèmes d'assainissement. Le tarif d'assainissement, resté inchangé depuis 2005, et l'insuffisance des autres produits provenant de l'activité d'assainissement, sont loin de soulager la trésorerie de l'ONA qui fait face à un déséquilibre structurel, non sans conséquences sur la qualité et la pérennité du service public. Concernant le volet technique, une gestion performante du service public d'assainissement impose une gestion mieux maîtrisée du cadastre des infrastructures d'assainissement et de la métrologie des volumes et de la qualité des eaux usées collectées, relevées, épurées ou rejetées ; de l'accès au réseau public d'assainissement, à travers une

maîtrise des opérations de raccordement et de branchement ainsi que la gestion des abonnés ; et la levée de toutes les contraintes liées à la gestion des réseaux d'assainissement. Face à ce constat sans appel, la Cour des comptes recommande surtout que pour relever les défis pour atteindre des objectifs environnementaux assignés à l'activité assainissement, il y a lieu de l'amélioration des systèmes épuratoires, à travers notamment, l'optimisation de l'utilisation des stations d'épuration (STEP), leur mise en conformité aux normes et la valorisation des sous-produits de l'activité assainissement. L'institution a relevé qu'à fin 2023, les efforts consentis ont permis d'atteindre des résultats positifs apparents, se traduisant par une amélioration de l'accès au service public d'assainissement avec un taux atteignant 92% et un renforcement des capacités d'épuration des eaux usées qui ont été multipliées par 10. Il n'en demeure pas moins que la qualité du service public d'assainissement reste à améliorer. En effet, en dépit du coût supporté par la collectivité durant ces vingt dernières années (pas moins de 1000 milliards de DA), 80% des eaux usées sont rejetées dans la nature sans traitement, une multitude de dysfonctionnements chroniques affectent la plupart des systèmes d'assainissement occasionnant des débordements et des déversements récurrents. S'agissant du mode de gestion, la Cour déplore que le déploiement de l'ONA sur l'ensemble du territoire

national, prévu au plus tard le 31 décembre 2022, n'est pas achevé. A fin 2023, la gestion du service public d'assainissement est assurée, comme suit : « 1160 communes par les services de l'ONA ; 123 communes par délégation à quatre (04) opérateurs représentés par les sociétés par action (SPA) : SEAAL, SEOR, SEACO et SEAAT3 et 258 communes par le biais des régies communales ». Selon les gestionnaires de l'ONA, ce retard dans l'installation de l'office sur tout le territoire national résulte, principalement, de l'insuffisance de ses ressources financières, la réticence de certaines assemblées populaires communales à délibérer sur le transfert du service public d'assainissement à l'ONA ainsi que l'absence de l'Algérienne des eaux (ADE), service gestionnaire de l'eau dans certaines communes, laquelle est chargée de percevoir le produit du tarif d'assainissement pour le compte de l'ONA. En résumé, la Cour des comptes estime que la plupart des systèmes d'assainissement transférés à l'ONA étaient mal connus, dégradés et souffrant d'un mauvais entretien chronique depuis de nombreuses années. Leur réfection, souvent urgente, dépend des décisions des ordonnateurs locaux en charge des travaux correspondants (communes et DRE). Ce contexte difficile conduit l'ONA à travailler, de façon chronique, dans l'urgence plus qu'à assurer sa mission de maintenance et d'entretien préventif

CANTINES SCOLAIRES

63 milliards de DA mobilisés par l'Etat

Par Sirine R.

Des financements conséquents destinés à la prise en charge des services sociaux scolaires et les catégories défavorisées ont été alloués par l'Etat. En plus de l'enseignement gratuit et obligatoire, l'Etat a mis en œuvre un ensemble de services afin de soutenir l'apprentissage des élèves de manière à garantir l'équité et l'égalité des chances pour tous nonobstant leur situation géographique, leur statut social ou leur état de santé. Ainsi, pour les cantines scolaires des contributions financières importantes ont été allouées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales avec une dotation moyenne de 26 milliards de DA. Le nombre d'élèves bénéficiaires de la restauration scolaire du cycle primaire est passé de 3, 79 millions au cours de l'année scolaire (2018-2019) à près de 4 millions au cours de l'année (2020-2021), indique la Cour des comptes

dans son rapport 2024. En 2022/2023, l'augmentation de la dotation financière à près de 63 milliards de DA, avec l'entrée en service de 292 nouvelles cantines et la hausse du coût unitaire du repas, a permis d'élever le nombre d'élèves bénéficiaires à 4,8 millions. Par ailleurs, et en consécration du principe de « ne laisser personne pour compte », 29 internats répartis dans 06 wilayas ont été mis à la disposition des élèves vivant dans des zones isolées ou ceux des bédouins nomades, pour lesquels une allocation financière annuelle de 7 millions de DA est affectée, et ce, dans le cadre d'une coordination horizontale entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire. En matière de santé scolaire, au cours des quatre dernières années, des dotations financières annuelles, représentant en moyenne 305 millions DA, ont

été alloués pour assurer le fonctionnement de 1 440 unités de détection et de suivi de santé scolaire, à raison d'une (01) unité pour 4 000 élèves au cours de l'année scolaire 2020-2021. Sur ce total, 210 unités sont équipées de fauteuils de chirurgie dentaire. En outre, depuis l'année 2006, l'Etat assure la fourniture de livres scolaires gratuits au profit de trois (03) millions d'élèves défavorisés (les démunis et ceux ayant des besoins spécifiques) au moyen d'une dotation financière annuelle de 6,5 Mrds de DA. En 2022, ce soutien a été élargi aux non-voyants à travers l'édition du manuel scolaire en braille. Encore, ces élèves défavorisés bénéficient d'une allocation annuelle de 5 000 DA par élève pour l'achat de fournitures scolaires. L'enveloppe financière réservée à ce soutien est passée de 9 milliards DA en 2001 à 15 milliards DA en 2021 pour atteindre 18 milliards en 2023, ce qui a permis à 40% des enfants scolarisés d'en bénéficier.

COUR DES COMPTES 718 opérations de contrôle effectuées en 2022

La Cour des comptes a effectué 718 opérations de contrôle durant l'année 2022, dans le cadre de ses actions visant l'amélioration de la performance de la gestion publique, a indiqué l'institution dans son rapport annuel de 2024. La Cour des comptes a réalisé 718 opérations de contrôle sur un total de 742 opérations programmées, se traduisant par l'établissement de 613 rapports de contrôle, selon le rapport rendu public dimanche sur le site-web de la Cour. Ces rapports de contrôle se répartissent sur 109 rapports de contrôle portant sur la qualité de la gestion et 504 rapports à fin d'apurement des comptes de gestion des comptables publics, a précisé l'institution. En outre, la Cour des comptes, toutes formations délibérantes confondues, a rendu 1.089 actes qui relèvent aussi bien de ses attributions administratives que juridictionnelles. Dans ce cadre, la Cour a adopté dans le chapitre des attributions administratives 160 actes dont 94 notes d'appréciation portant sur les conditions de gestion des organismes contrôlés, assorties de recommandations appropriées aux gestionnaires concernés. Elle a également adopté 37 notes sectorielles portant sur la gestion par les ministères, des crédits ouverts par les lois de finances et auxquelles s'ajoutent neuf synthèses sur les conditions d'exécution des plans communaux de développement (PCD), au titre de la contribution des chambres territoriales de la Cour des comptes au rapport d'appréciation sur l'Avant-projet de loi portant règlement budgétaire (APLRB). La même institution a aussi élaboré 20 lettres de présidents de chambre adressées aux gestionnaires d'organismes publics concernés, en vue de prendre les mesures qu'implique une saine gestion des finances publiques, ou bien à l'effet de récupérer des sommes irrégulièrement perçues ou restant dues au Trésor public, par toutes les voies de droit. Dans le volet des attributions juridictionnelles, la Cour des comptes a rendu 929 actes qui comprennent 871 arrêts relatifs à l'apurement des comptes de gestion des comptables publics dont 277 arrêts provisoires, 576 arrêts définitifs et 18 arrêts de révision d'arrêts définitifs. Les arrêts définitifs se répartissent entre 551 arrêts de décharge et 25 arrêts de mise en débet engageant la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, relève le rapport précisant que le montant total des débits prononcés est de 21,40 millions DA. La même institution a rendu 31 rapports circonstanciés, retraçant des faits susceptibles de constituer des infractions aux règles de la discipline budgétaire et financière. Elle a également rendu neuf arrêts par la chambre de discipline budgétaire et financière (CDBF), prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des gestionnaires, qui ont agi en violation des dispositions législatives et réglementaires régissant l'utilisation et la gestion des fonds et des moyens matériels publics dont cinq arrêts de décharge et sept arrêts portant condamnation à des amendes, d'un total de l'ordre 430.000 DA. Par ailleurs, 15 rapports circonstanciés consignaient des faits susceptibles de qualification pénale ont été destinés à être transmis aux procureurs généraux territorialement compétents. En outre, en matière de reddition des comptes, la Cour des comptes a rendu 1.560 arrêts, prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des comptables publics, pour non dépôt ou dépôt tardif de leurs comptes au greffe de la Cour des comptes. Ils se répartissent entre 300 arrêts provisoires et 1.231 arrêts définitifs avec un montant total des amendes de 10,28 millions DA.

PÉTROLE

Le Brent s'approche des 74 dollars à Londres

Les cours du pétrole baissent lundi, les effets de la relance prévue en Chine se faisant attendre, comme en témoigne l'indicateur des ventes de détail qui ont ralenti dans le pays. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, perd 0,71% à 73,96 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, tombe de 0,95%, à 70,61 dollars. "Les statistiques chinoises de novembre restent décevantes", explique un analyste pour qui les mesures de relance de Pékin n'ont pas encore atteint l'ampleur suffisante pour relancer l'économie du pays. Les ventes de détail ont progressé de seulement 3% sur un an en novembre, a annoncé le Bureau national des statistiques (BNS), un ralentissement significatif par rapport aux 4,8% enregistrés en octobre. Ce chiffre est nettement inférieur aux prévisions des analystes sondés par l'agence Bloomberg (5%). La Chine est le premier importateur mondial de pétrole et sa santé économique est déterminante pour le prix de l'or noir. Sa croissance économique restera freinée "sans un changement radical du comportement des particuliers en matière de dépenses", affirme un autre analyste. Pékin a annoncé ces derniers mois une série de mesures pour soutenir son économie, dont un assouplissement à venir de sa politique monétaire, mais une partie des experts jugent qu'un stimulus budgétaire plus direct permettant de doper la consommation est nécessaire pour restaurer pleinement la santé de l'économie chinoise.

PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE TINDOUF-GARA DJEBILET

Pose des rails à l'aide d'un train spécial pour accélérer l'opération

La société chargée de la réalisation du tronçon ferroviaire reliant Tindouf à la mine de Gara Djebilet, dans le cadre du projet de la ligne minière ouest, a entamé la pose des rails à l'aide d'un train spécial dans le but de livrer ce tronçon en 2025, a appris l'APS, dimanche, auprès de l'Agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Ce train spécial est composé de huit (8) locomotives, de 80 transporteurs de traverses en béton et de rails, permettant ainsi une pose "très rapide" des voies sur ce tronçon qui s'étend sur 135 km, précise la même source. Cette opération intervient suite au parachèvement par l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de la ligne ferroviaire, China Railway Construction Corporation (CRCC), d'une grande partie des travaux de réalisation de la plateforme in-

férieure de ce tronçon, qui s'inscrit dans le projet de la ligne minière ouest reliant Bechar, Tindouf et Gara Djebilet, sur une distance totale de 950 km. Le recours à ce train spécial par l'entreprise chinoise s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ANESRIF, en tant que maître d'ouvrage, visant à livrer le projet de la ligne minière ouest avant les délais contractuels fixés à mars 2026, comme l'avait précédemment indiqué à l'APS le chargé de la communication de l'Agence, Abdelkader Mazar. De son côté, la société chinoise a affirmé que le tronçon Tindouf-Gara Djebilet sera livré en 2025. Outre l'utilisation de ce train spécial, une unité de production de traverses en béton, d'une capacité de 3.000 traverses par jour, a été réalisée en sus d'autres unités produisant 100.000 tonnes de gravier par jour. En parallèle, l'entreprise prévoit de terminer les tra-

voux de nivellement de ce tronçon au début de l'année prochaine et de parachever les travaux des infrastructures techniques en mars 2025. Pour rappel, le premier tronçon du projet de la ligne minière ouest s'étend sur 200 km, de Bechar jusqu'aux frontières de la wilaya de Beni Abbes, sa réalisation est partagée entre plusieurs entreprises publiques. Le deuxième tronçon dont la réalisation est confiée à d'autres entreprises publiques s'étend sur 175 km, d'Oum El Assel à Tindouf. S'étendant sur 575 km, le troisième tronçon dont réalisation est assurée par un groupe d'entreprises dirigé par la société chinoise "CRCC", est divisé en deux parties: du point kilométrique (P.K 200) à Oum El Assel (Tindouf) sur 440 km, et de Tindouf à Gara Djebilet sur 135 km.

FOURNITURE DE MÉDICAMENTS ANTIDIABÉTIQUES AUX CAMPS DES RÉFUGIÉS SAHRAOIS

Signature d'un accord entre le CRA et Novo Nordisk

Un accord a été signé, dimanche à Alger, entre le Croissant rouge algérien (CRA), représenté par sa présidente Mme Ibtissem Hamlaoui, et l'entreprise Novo Nordisk, représentée par son directeur général M. Hamza Benharkat, portant sur la fourniture de médicaments antidiabétiques aux camps des réfugiés sahraouis, a-t-on appris du CRA. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Danemark à Alger, Mme Katrine From Hoyer, de la directrice des affaires humanitaires au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Mme Habiba Kherrou et du sous-directeur des études, des recherches et des analyses au ministère de

la Santé, M. Farid Bouaffouf. Etaient également présents le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie, M. Alistair Bolton, et le président du Croissant rouge sahraoui, M. Yahia Bouhbin. L'ambassadrice du Danemark a exprimé son soutien humanitaire aux réfugiés et souligné l'importance de la coopération internationale en matière d'aide humanitaire durable, ajoute le communiqué. De son côté, la

présidente du CRA a affirmé que cet accord renforcera la coopération en matière d'aide humanitaire à travers la fourniture de médicaments tout en relevant les défis rencontrés par les réfugiés sahraouis en matière d'aides durables. Elle a insisté sur la mobilisation de tous les efforts pour assurer une prise en charge médicale intégrée et améliorer la situation sanitaire, conclut la même source.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

مرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية وإسعة الاستهلاك ليوم 16 ديسمبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Décembre 2024

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
		DA / Kg	دج / ككغ	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	69	80	58	البطاطا	خضراوات
	Tomate	70	80	60	الطماطم	
	Oignon sec	50	57	43	البصل الجاف	
	Ail sec	462	533	392	الثوم الجاف	
	Carotte	69	78	60	الجزر	
	Navet	79	89	69	لفت	
	Choux fleur	73	82	64	قرنبيط	
	Choux	72	81	63	الكرونب	
	Courgette	160	177	144	الكوسية	
	Haricot vert	158	176	141	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	90	103	77	الخس	
Fruits frais	Clémentine	120	150	90	الكليمونتين	فواكه طازجة
	Orange	100	130	70	البرتقال	
	Citron	120	140	100	الليمون	
	Pomme locale	372	475	269	التفاح المحلي	
	Datte	496	629	363	التمر	
	Grenade	167	194	140	الربان	
	Banane	465	479	452	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1771	1906	1637	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	397	409	386	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	94	99	89	حليب البقر (لتر)	

AIR ALGÉRIE

Annulation de plusieurs vols en raison d'une grève en France

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé lundi dans un communiqué, l'annulation de plusieurs vols, de et vers la France, en raison d'une grève, prévue mardi, des contrôleurs aériens dans ce pays. Il s'agit des vols Alger-Lyon (AH 1036), Lyon-Alger (AH 1037), Lyon-Oran (AH 1081), Oran-Lyon (AH 1080), Alger-Montpellier (AH 1070), Montpellier-Alger (AH 1071), Oran-Montpellier (AH 1072) et Montpellier-Oran (AH 1073). La compagnie a, à cet effet, assuré qu'elle prendra "les mesures nécessaires" pour assister les clients affectés par l'annulation de ces vols. Elle a également invité ses clients à contacter le numéro 3302 ou à se rendre dans l'une de ses agences commerciales pour toute information supplémentaire ou pour un réacheminement. (APS)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	-0,18	-0,62	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	2350,00	0,00	1,25	2,14	7,05	7,66	1058	2 486 300,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 240,00	2240,00	0,00	-1,05	-1,94	11,78	5,58	2751	6 162 240,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-4,46	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-13,38	2,03	-	0	0,00

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Près de 400.000 produits saisis en 2023

Près de 400.000 produits ont été saisis par les services des Douanes, dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, durant l'année 2023, a indiqué hier à Alger, M. Arezki Hennad, sous-directeur de la lutte contre la fraude à la direction générale des Douanes.

Par S R.

S'exprimant lors du 7e Colloque international sur la contrefaçon, organisé par le World Trade Center Algiers (WTCA) sous le thème «la contrefaçon des médicaments : un fléau sanitaire et économique», Hennad a affirmé que «le nombre d'articles retenus par les services des douanes pour suspicion de contrefaçon avait atteint les 394.929 produits en 2023, contre 687.363 en 2022». Il a souligné que les interventions des services de lutte contre la contrefaçon s'effectuent selon des modalités fixées par la réglementation, notamment l'intervention sur requête et la retenue des marchandises suspectées de contrefaçon. Dans ce contexte, il a précisé que le phénomène de la contrefaçon concernait en 2023, à hauteur de 50% les pièces de rechange et à 45% les produits cosmétiques, suivis par les articles de sport (3%) et les articles vestimentaires (2%). Le même responsable a relevé également que la provenance de ces produits contrefaits est principalement la Chine (54,4 %) et les Emirats arabes unis (45,5). Depuis la mise en place du dispositif de retenues d'articles pour suspicion de

contrefaçon en 2007, les services des douanes ont saisi jusqu'à l'année 2023, plus de 14,50 millions d'articles, a-t-il aussi mentionné. S'agissant des demandes d'interventions émanant des opérateurs économiques pour des cas de contrefaçon et d'atteinte à la propriété intellectuelle, elles ont atteint, selon M. Hennad, le nombre 45 requêtes durant les 9 premiers mois de 2024, et pour lesquelles 43 alertes ont été émises. Ces demandes d'intervention sur des cas de contrefaçon sont examinées et vérifiées pour la conformité de leur enregistrement auprès de l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI) avant la diffusion d'une alerte, a-t-il encore expliqué. Au total, les services des Douanes algériennes ont reçu près de 700 demandes d'intervention depuis la mise en place de dispositif de lutte contre ce phénomène en 2007, alors que le nombre d'alertes diffusées avait atteint le chiffre de 551 durant la même période. Concernant le phénomène de la contrefaçon des médicaments, le responsable a souligné que les opérateurs pharmaceutiques du secteur n'ont pas encore introduit de demande d'intervention. Il a assuré que l'Etat a mis en place un contrôle stricte

des opérations commerciales des produits pharmaceutiques soumises à un règlement délivré par le ministère en charge de l'industrie pharmaceutique. Présent à ce colloque, Nabil Menasria, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, a rassuré que "l'Algérie n'est pas encore touchée par le phénomène de la contrefaçon des médicaments", alors qu'à l'échelle mondiale le marché des produits pharmaceutiques de qualité inférieure et contrefaits représente, a-t-il mentionné, un montant de 30,5 milliards de dollars et concerne principalement les pays à revenu faible ou intermédiaire. Pour sa part, Abd El Kayoum Tahraoui, pharmacien spécialiste de la direction de veille de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), a mis en avant le rôle de l'agence dans la lutte contre la contrefaçon des produits pharmaceutiques à travers notamment ses missions d'attribution des agréments pour l'exercice de l'activité de fabrication et de commercialisation des médicaments, de l'audit des laboratoires et établissements de qualité ainsi que les opérations de contrôle menées sur le terrain en vue de veiller au respect de toutes les exigences réglementaires en la matière.

DOUANES

Lancement réussi de nouvelles procédures et prestations numériques

Par Mourad A.

Depuis le lancement de ses nouvelles procédures numériques début novembre, la Direction générale des Douanes (DGD) a engagé une véritable transformation digitale visant à simplifier et accélérer les démarches douanières, tant pour les voyageurs que pour les opérateurs économiques. Selon Redouane Boutaleb, directeur central et chef de projet de la numérisation à la DGD, ces nouvelles prestations, en adéquation avec les standards internationaux, ont été chaleureusement accueillies par les usagers. Lors de son intervention sur les ondes de « Chaîne I » de la radio nationale, M. Boutaleb a annoncé que plus de 37 000 titres de passage en Douane (TPD) ont été enregistrés et que plus de 8 000 déclarations de devises ont été réalisées électroniquement. Ces résultats témoignent du succès et de l'adhésion des usagers à cette révolution numérique. Ce système innovant, entièrement intégré à la plateforme numérique des Douanes algériennes, permet désormais aux voyageurs de gérer à distance leurs démarches douanières, telles que la déclaration de devises et des objets de valeur, ainsi que la gestion des titres de passage pour leurs véhicules. La numérisation des procédures est désormais

accessible dans tous les points d'entrée du pays, qu'il s'agisse des ports, aéroports ou postes frontaliers. M. Boutaleb a précisé : « Il n'existe désormais aucun poste douanier où ce service n'est pas accessible, facilitant ainsi l'expérience des voyageurs et leur permettant de gagner un temps précieux. » Pour profiter pleinement de ces nouvelles fonctionnalités, les voyageurs sont invités à s'inscrire à l'avance sur la plateforme numérique des Douanes. « Cette inscription permet de préparer les déclarations en ligne avant même d'arriver au poste frontalier ou au port, ce qui évite les files d'attente et accélère le processus de dédouanement », a souligné M. Boutaleb. Il a ajouté : « L'inscription est simple et rapide, et ceux qui ne s'y conforment pas risquent de voir leurs démarches retardées, afin de garantir un environnement numérique fluide et sans friction. » La numérisation des Douanes ne se limite pas aux voyageurs. M. Boutaleb a précisé que « cette transformation concerne également les opérateurs économiques, les transitaires et d'autres acteurs du secteur commercial ». Grâce au nouveau système "Alces", les entreprises peuvent désormais suivre leurs expéditions, gérer leurs déclarations en ligne, et effectuer des paiements électroniques. Ce processus est facilité par un réseau de fibre optique

moderne et un centre de données (data center) ultramoderne, connecté via le satellite Alcomsat-1, permettant ainsi de couvrir les zones les plus reculées du pays. Le même intervenant a insisté sur le fait que ces avancées sont le fruit d'une volonté forte de modernisation de la part de la DGD. Parallèlement à la mise en œuvre de ce système, la Douane a formé ses cadres et ingénieurs pour gérer efficacement cette nouvelle infrastructure, assurant ainsi un service optimal tant pour les opérateurs économiques que pour les usagers. « L'un des objectifs majeurs de cette transformation est d'accompagner au mieux les exportateurs », a-t-il précisé. En facilitant les démarches douanières et en simplifiant les procédures d'exportation, la Douane algérienne permet aux entreprises de se concentrer sur leur croissance, contribuant ainsi à la compétitivité et au dynamisme de l'économie nationale. Ainsi, la Douane algérienne, avec ses nouvelles procédures numériques, répond aux défis contemporains de la digitalisation et de la simplification administrative. « Ces réformes visent non seulement à améliorer la fluidité des échanges internationaux, mais également à garantir une meilleure transparence et une efficacité accrue, tant pour les voyageurs que pour les opérateurs économiques », a conclu-t-il.

FONCIER

Création du livret foncier électronique début 2025

Le livret foncier électronique sera créé au début de l'année prochaine dans le cadre du programme de transformation numérique en cours dans le secteur des Finances, dans le but d'améliorer les services offerts aux citoyens et de simplifier les démarches administratives, a annoncé, dimanche à Alger, le directeur général du Domaine national, Abderrahmane Khidi. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement du réseau intranet de la Direction générale du Domaine national (DGDN), M. Khidi a précisé que cette nouvelle mesure entrera en vigueur "dans les premiers jours de la nouvelle année". "Le livret foncier électronique remplacera ainsi le format papier, ce qui permettra de réduire les retards constatés dans certains cas pour la délivrance du livret et de résoudre définitivement le problème des files d'attente", a-t-il dit. La création du livret foncier électronique, aux nombreux avantages, notamment la réduction des délais de préparation et de délivrance de manière sécurisée, s'inscrit parmi les dispositions prévues par la loi de finances 2025, notamment son article 161, a-t-il ajouté. S'agissant du nouveau réseau intranet dont dispose la DGDN à compter de ce jour, le directeur général a fait observer qu'il renforcera la performance de la plateforme "Espace Algérie" (fadaeldjazaair.mf.gov.dz), laquelle atteindra bientôt le seuil d'un million de visiteurs. Il a invité les citoyens et les professionnels à utiliser ce site pour demander des plans cadastres, des copies d'actes fonciers, le livret foncier et le suivi de son traitement, ainsi que des certificats négatifs. Ce site, qui propose plus de 6000 services, constitue une étape supplémentaire dans le processus de modernisation et de transformation numérique, figurant parmi les engagements du "président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et sous le suivi du ministre des Finances", a indiqué le responsable. Le réseau intranet de la DGDN, déployé par Algérie Télécom, "relie de manière sécurisée les 587 services extérieurs de la direction, répartis entre 12 directions régionales, 61 directions des domaines, 61 directions de la conservation foncière et du cadastre, 217 conservations foncières et 234 inspections des domaines", selon les explications du DG. Ce réseau permettra l'échange instantané des données relatives au foncier et offrira à la direction des solutions numériques, dont le suivi des biens saisis et confisqués par les différents services de sécurité, ainsi que la gestion des biens nationaux. A cet égard, M. Khidi a précisé que les biens saisis sont des dossiers transmis à la DGDN après des saisies menées par les corps de sécurité. La base de données du ministère des Finances permet de connaître précisément ces biens et les modalités de leur traitement rapide afin d'éviter leur détérioration et de les mettre en vente en temps voulu". Les statistiques comprennent des chiffres exacts sur ces biens saisis, utiles à plusieurs départements ministériels, a-t-il ajouté, mettant en avant les efforts de la DGDN visant à trouver des solutions au nombre important des véhicules saisis et autres biens. Ces solutions nécessitent "une couverture juridique permettant d'accélérer leur vente", précise le même responsable, faisant savoir que cette question "sera examinée avec les instances judiciaires pour adopter les mesures les plus appropriées".

Synthèse R E.

TÉBESSA

Réception du projet de modernisation de la RN-88 El Aouinet-El Ouenza au 1er semestre 2025

La réception du projet de modernisation du tronçon de la RN-88 reliant les deux communes d'El Aouinet et d'El Ouenza (Nord de la wilaya de Tébessa) aura lieu au cours du premier semestre de la prochaine année 2025, a indiqué dimanche le directeur de wilaya des travaux publics, Chems-Eddine Abaïdia. Ce projet tant attendu par les usagers de cette route du fait de son état de dégradation, mobilise une enveloppe financière de 1,2 milliards DA du programme 2024 du secteur des Travaux publics et porte sur la modernisation de 27,5 km, a précisé M. Abaïdia. Ce projet divisé en trois lots a été lancé en avril passé et ses travaux progressent à un "bon rythme" avec un taux d'avancement de 50%, selon le même responsable qui a prévu sa réception dans les délais fixés soit durant le premier semestre de l'année prochaine 2025. Le projet de réhabilitation de 16,5 km du chemin de wilaya CW-1 entre les deux communes de Chréa et Thlidjene (Ouest de Tébessa) sera réceptionné "avant la fin de l'année en cours", selon le même responsable qui a rappelé qu'une enveloppe financière de 240 millions DA a été octroyée pour sa concrétisation.

AÏN TÉMOUCHENT

Résultats positifs d'un projet de recherche innovant pour l'exploitation de la vase des barrages dans la production de ciment

Un projet de recherche scientifique innovant mené par l'Université "Belhadj Bouchaïb" d'Aïn Temouchent, dans le domaine de l'exploitation des sédiments des barrages pour la production de ciment, a donné lieu à des résultats positifs, concrétisés dans la mise en œuvre effective du projet, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur.

Une équipe de recherche composée de professeurs du département de Génie civil de la faculté des sciences et technologies de cette université a obtenu des résultats probants dans un projet portant sur l'exploitation des sédiments des barrages pour les transformer en ciment, a-t-on indiqué de même source. Ce projet a été concrétisé dans le cadre d'un partenariat avec l'usine de ciment "Lafarge Algérie", située dans la commune de Oggaz (Mascara), selon la cheffe de ce département d'enseignement, Dr. Hafidha Maarouf. Le projet de recherche a été entièrement finalisé "avec des résultats positifs ayant permis de produire des quantités significatives de ciment fabriqué à partir de l'argile ex-

traite du fond du barrage de Bouhnifia, dans la wilaya de Mascara, au sein de l'usine de ciment "Lafarge Algérie", a expliqué la même responsable. Ce projet revêt une grande importance dans la valorisation des matériaux naturels dans le cadre de l'économie circulaire et la préservation des réserves naturelles d'argile. En outre, l'enlèvement de la vase permet d'augmenter la capacité de stockage des barrages tout en ayant un impact écologique, grâce à l'utilisation de matériaux propres et respectueux de l'environnement dans la production industrielle, à un coût inférieur par rapport aux processus traditionnels de fabrication de ciment, selon la même source. A ce titre, "environ 11 millions de mètres

cubes de vase ont été extraits et orientés vers la fabrication de ciment. Par ailleurs, un deuxième projet de recherche innovant est en cours de finalisation en collaboration avec l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE)", a fait savoir la cheffe de ce projet de recherche. Ce projet vise à produire des briques de construction en utilisant, exclusivement, la vase extraite des barrages, a-t-elle souligné. Ce projet, adopté par l'Université "Belhadj Bouchaïb" d'Aïn Témouchent, s'inscrit dans une perspective de promotion de l'utilisation des matériaux naturels dotés de propriétés thermiques pour améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur de la construction, a-t-on indiqué.

CHLEF

Lancement du programme «Famille productive» en solidarité avec les populations rurales

Le programme "Famille productive" a été lancé par le bureau de Chlef de l'Organisation nationale des paysans producteurs et transformateurs, au titre des actions de solidarité avec les populations des zones rurales, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Ce programme, à dimensions solidaire et économique, cible de nombreuses familles rurales pour les aider à marquer leur contribution efficiente à la production agricole nationale, a indiqué à l'APS, le président du bureau de wilaya de

cette organisation, Mohamed Baba Ziane. A ce jour, cette opération a profité à des familles des communes d'Ouled Ben Abdelkader, Labiodh Medjadja, et Oum Droue. Les familles rurales concernées ont été destinataires d'une cinquantaine d'arbres fruitiers, selon les spécificités de chaque région, et de cages d'élevage de poulets, avec la possibilité offerte de bénéficier d'une formation en apiculture, en coordination avec la coopérative apicole de la wilaya, selon la même source. Les membres du bu-

reau de wilaya de l'Organisation nationale des paysans producteurs et transformateurs multiplient les sorties au reste des zones rurales de Chlef, en vue d'"informer les familles nécessiteuses sur ce programme qui est de nature à contribuer au développement durable et à leur assurer une source de revenus régulière", selon M. Baba Ziane. Un des bénéficiaires de ce programme, le paysan Mohamed Heddi a déclaré que ce programme constitue pour lui "une forte incitation" pour se stabiliser dans la

région et améliorer son activité, et par la même, sa situation. A noter que le bureau de Chlef relevant de l'organisation nationale des paysans producteurs et transformateurs prévoit la création d'une ferme pilote au niveau du foyer des personnes âgées de l'Oued Fodda, en coordination avec la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS), dans le cadre des efforts de solidarité avec cette catégorie sociale et de contribution à son intégration sociale, selon M. Baba Ziane.

GHARDAÏA

Plus de 6.900 quintaux d'arachides récoltés cette saison

Une récolte de 6.990 quintaux (QX) d'arachides a été réalisée au terme de la campagne de cueillette de l'actuelle saison (2024-2025) dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Cette production est réalisée sur une surface irriguée de 368 hectares (ha), soit un rendement de près de 19 QX/ha, en hausse par

rapport à la saison écoulée (352 ha), a indiqué le chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. Le même responsable a imputé cette amélioration de la production à l'intérêt accordé par les services agricoles à ce segment cultural, source vivrière pour de nombreuses familles dans les zones rurales de la wilaya. Cette culture n'a cessé ces dernières années de gagner du terrain au niveau des

exploitations agricoles, notamment celles localisées dans les régions de Seb-Seb et Mansoura, aux importantes potentialités productrices d'arachides. La culture des arachides, appartenant à la famille des légumineuses, s'effectue sur un sol sablonneux irrigué, aidé en cela par des conditions naturelles favorables, notamment la disponibilité de la ressource hydrique et l'ensoleillement.

BLIDA

Entame de l'opération d'élimination de 30.000 litres de pesticides antiacridiens périmés

L'opération d'élimination de 30.000 litres de pesticides antiacridiens périmés a été entamée, dimanche, par la direction de l'environnement de Blida, dans le but de préserver l'environnement, a-t-on appris auprès de cette direction. "Dans le cadre d'une opération nationale financée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, nos services ont entamé l'opération d'élimination de 30.000 litres de pesti-

cides utilisés dans la lutte antiacridienne et stockés depuis 2010 à la subdivision agricole de la commune de Chiffa", a indiqué dans une déclaration à l'APS, le directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Le transport et le traitement de cette quantité de produits périmés ont été confiés à une entreprise spécialisée du domaine, pour assurer la conformité de l'opération aux normes en vigueur, a-t-il ajouté. Le même responsable a

fait part d'une 2e opération en cours d'étude, en vue de l'élimination de l'amiante actuellement stockée à l'unité industrielle d'amiante de Meftah (extrême-Est de Blida), fermée depuis 2010 par décision ministérielle. "Le traitement et l'élimination de ces déchets ont été confiés à des bureaux d'études spécialisés", a-t-il précisé. A noter que de nombreux bureaux d'études s'attèlent actuellement à l'étude de l'élimination des déchets

d'amiante. L'un d'eux sera sélectionné dans les prochains jours, et l'opération sera confiée à une entreprise spécialisée du domaine. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle visant le traitement et l'élimination de différents types de polluants, notamment les déchets spéciaux et dangereux qui ont un impact négatif sur l'homme et l'environnement, selon la même source.

Les tensions géopolitiques et environnementales exigent des entreprises qu’elles contribuent à bâtir l’autonomie stratégique de l’UE

Le 20 novembre l'amiral Rob Bauer, Président du comité militaire de l'OTAN, a mis en garde les pays européens sur les guerres à venir, et adressé une double question aux entreprises européennes : y sont-elles préparées et comment peuvent-elles participer à la dissuasion ?

Par Philippe Naccache,
Julien Pillot (*)

En creux, l'amiral Bauer pointe la nécessité que les entreprises européennes puissent poursuivre leurs activités en situation de conflit. Il rappelle également que dépendre de la fourniture de biens ou services, matières premières ou énergie, en provenance de puissances adverses nous place en situation de faiblesse relative et que les choix stratégiques et commerciaux de nos entreprises ne sont pas neutres au regard de la souveraineté et de la sécurité du continent. Dans cette optique, et dans la droite ligne du rapport Draghi, il nous semble que les entreprises européennes ne devraient pas s'opposer au Green Deal, mais au contraire l'embrasser. L'autonomie stratégique du continent passe indiscutablement par le développement d'offres reposant au maximum sur de l'énergie et des ressources produites localement, combinant à la fois un haut niveau de productivité et de performance environnementale. Ce qui exige de mener de front deux chantiers. Le premier chantier est celui de la réorganisation des chaînes de valeur, en lien avec la fragmentation du monde et les effets du changement climatique. Cette nouvelle donne géostratégique et

climatique induit de nouveaux risques auxquels sont particulièrement exposées les entreprises ayant fortement recours à certaines ressources sous tension et/ou fournies par nos adversaires. Or, des outils tels que la matrice de Bailey (récemment reprise dans une note de la Banque de France) peuvent participer à la mesure de ces nouveaux risques et, de fait, à l'indispensable information des investisseurs. Au-delà, les entreprises doivent désormais penser leurs politiques d'innovation « sous contrainte de ressources », à l'image de ce que Renault envisage à travers son projet de moteur électrique sans terres rares. En effet, il deviendra de moins en moins envisageable de sécuriser les approvisionnements venant de l'extérieur des frontières européennes, soit en raison de l'effondrement de la production liée au réchauffement (et donc à l'inflation qui s'en suit), comme on peut en apercevoir les prémices dans le cas du cacao, soit en raison de l'accaparement de certaines ressources par des intérêts capitalistes étrangers, et potentiellement belligérants. Le risque d'embargo consécutif à la mainmise de la Chine, et à un degré moindre de la Russie, sur certains métaux critiques, n'est pas à prendre à la légère. Les tensions géopolitiques et l'instabilité qui en résulte, ainsi que l'expérience Orano au Ni-

ger, doivent nous amener à changer de stratégie et à privilégier, autant que possible, un approvisionnement local et le développement de nouvelles techniques de production adaptées. Là réside le second chantier : celui de la stimulation de la R-D. La recherche de l'autonomie stratégique et la politique du Green Deal suppose d'importants besoins de financement. À cet égard, la création d'un marché des capitaux européens est un impératif, à plus forte raison que les clean techs représentent un gisement de croissance et un levier de compétitivité considérables. Alors que l'Europe est déjà en voie de vassalisation numérique, il serait hautement préjudiciable de se laisser irrémédiablement décrocher sur ce terrain, à plus forte raison que la Chine et les USA adoptent des politiques agressives ayant clairement pour objectif la domination de ceux qui n'auront pas su faire. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'article de Brian Deese, ancien directeur du « White house National Economic Council », dans la revue Foreign Affairs, dans lequel il propose un plan Marshall des énergies renouvelables afin d'assurer le leadership américain... Or, le risque de décrochage est tout sauf feint. L'Office européen des Brevets et la Banque européenne d'Investissement se sont récemment livrées à

une recension des brevets déposées dans le secteur des clean techs. Un domaine dominé depuis 2017 par la Chine, après des années de leadership européen et japonais. Le recul est notamment particulièrement marqué sur le segment, pourtant crucial, des ENR et des capacités de stockage. L'appel de l'amiral Bauer doit être entendu par les entreprises européennes et ne pas tout attendre des financements publics et des recherches universitaires. En cohérence avec le règlement 2024/152 (dit loi sur les matières premières critiques de l'UE), les entreprises doivent prendre leur part de cet effort stratégique. Au-delà des injonctions, cela nécessite une petite révolution de palais tant la réglementation technique, pour ne pas dire technocratique, aux effets pro-compétitifs de moins en moins perceptibles (ou partagés) s'est muée en habitus à Bruxelles. Faute de quoi, demander aux entreprises de se saisir du double questionnement portée par le responsable de l'OTAN, et à travers lui la construction d'une autonomie stratégique européenne plus réelle que fantasmée, restera un vœu pieu.

(*) (Inseec Grande Ecole,
Groupe Omnes Education)
Source : La Tribune.fr

SALAIRE, PATRIMOINE, HÉRITAGES... À quel âge est-on le plus riche?

Par Juliette Baëza

Évolution de carrière, arrivée et départ des enfants, placements immobiliers ou encore successions tardives sont autant de facteurs qui entrent dans l'équation. 25 ans, 50 ans ou 75 ans... À quelle période de votre vie aurez-vous le plus d'argent? Si le niveau de richesse varie selon chaque individu et sa situation financière, certaines tendances se dégagent pour l'ensemble de la population. «Il faut d'abord préciser la distinction entre les revenus et le patrimoine, souligne Maximilien Coussin, économiste référent de l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP). La richesse au sens du revenu disponible concerne les salaires, les prestations sociales, etc. Le patrimoine se rapporte à ce que l'on possède, comme des biens immobiliers.» Selon l'indicateur auquel on s'intéresse,

le degré de richesse peut ainsi beaucoup varier. Un ménage qui gagne 5.000 euros par mois sans patrimoine et un ménage au smic mais qui possède un logement ont un niveau de vie très différent. «Le niveau de vie correspond à ce avec quoi vous vivez au quotidien sur une année», complète Héloïse Bolle, fondatrice de la société Oseille & Compagnie, spécialisée dans le conseil en patrimoine. L'Insee définit quant à lui cette valeur comme le revenu disponible d'un ménage divisé par le nombre d'unités de consommation –comprenez: les individus affiliés au ménage.

Riches de plus en plus vieux?

Selon le dernier rapport de l'institut, qui utilise les chiffres de 2021, le patrimoine des Français atteint son maximum à 75 ans au plus tard, avant de décroître. Un âge bien plus tardif qu'auparavant. En 2010, ce pic s'établissait

en effet autour de 60 ans, même 55 ans en 1998. Est-on ainsi à l'apogée de sa fortune de plus en plus vieux? Le niveau de vie des personnes âgées augmente au fil du temps: les pensions de retraite sont aujourd'hui globalement plus élevées et permettent aux retraités de ne pas puiser dans leur épargne pour assumer leurs dépenses quotidiennes. Alors que les seniors étaient auparavant contraints d'utiliser leur patrimoine pour compenser leur perte de salaire, ce qui expliquait une baisse de la richesse à partir de 60 ans, ils peuvent désormais garder intact leur pécule même après leur départ à la retraite. «Le niveau de vie médian d'un retraité est aujourd'hui supérieur à celui d'un actif, précise Maximilien Coussin. Il y a certes beaucoup d'inégalités parmi les retraités, la distribution n'est pas homogène, mais beaucoup de gens ont des pensions élevées, ce qui fait monter

le niveau de vie médian.» Par ailleurs, l'espérance de vie augmentant, les héritages arrivent de plus en plus tardivement. Alors que l'on héritait souvent aux alentours de 50 ans il y a encore quelque temps, la succession intervient désormais plus tard. 53% des personnes concernées par un legs ont ainsi hérité à 70 ans ou plus, ce qui explique un niveau de richesse maximum vers cet âge-là. Peu de chance, en revanche, de recevoir un héritage à 30, 40 ou 50 ans. «C'est tout un décalage qui se produit, conclut le professeur d'économie, qui rappelle malgré tout qu'il faut parler d'un plateau plutôt que d'un pic. L'Insee montre qu'il y a une stabilisation du patrimoine à son plus haut entre 50 et 75 ans. Donc un ménage de septuagénaires n'est pas forcément plus riche qu'un ménage de quinquagénaires.»

Source : Slate.fr

Le Maroc de nouveau au cœur du trafic de drogue

La Garde civile espagnole a arrêté un migrant marocain résidant en France, au port de Ceuta alors qu'il tentait de faire passer environ 46 kilogrammes de haschisch dans son véhicule, une nouvelle opération qui révèle l'intensification de l'activité des réseaux de trafic marocains à travers les points de passage frontaliers. Des sources médiatiques ont rapporté dimanche que l'opération, menée tôt vendredi dernier, a mis en lumière des méthodes de trafic innovantes, mais soulève également des questions plus profondes sur le rôle croissant du Maroc dans la facilitation du commerce de drogue qui envahit les marchés européens. L'opération, qui s'est terminée par l'arrestation du migrant marocain et la saisie du véhicule chargé de drogue, intervient à un moment sensible, où le port de Ceuta, connu comme étant l'un des principaux points frontalières entre les deux rives, fait face à une série de tentatives de trafic. Selon les mêmes sources, les drogues en provenance du Maroc, dont le poids atteint des dizaines de kilogrammes, sont souvent dissimulées dans des compartiments soigneusement aménagés sous les châssis des véhicules, illustrant ainsi l'évolution continue des méthodes de faire passer la marchandise prohibée. Les mêmes médias ont indiqué que cette avancée technologique ne modifie en rien le fait que les autorités marocaines contribuent indirectement à approfondir la crise du trafic de drogue vers l'Europe. Depuis le début de l'année, les autorités espagnoles ont réussi à intercepter près d'une tonne et demie de haschisch, des chiffres qui confirment l'ampleur du défi auquel fait face la sécurité à Ceuta.

BUREAUCRATIE EN TUNISIE

Un frein à l'économie circulaire et à l'industrie du recyclage du plastique

La Stratégie nationale de gestion circulaire globale et sectorielle des déchets 2035-2050 en Tunisie a été présentée à des journalistes maghrébins, tunisiens, algériens et marocains, lors d'un atelier régional organisé, début décembre 2024, à Tunis, par le Réseau « Afrique 21 », en partenariat avec le ministère de l'Environnement et du développement durable, le Programme d'appui aux médias tunisiens (PAMT2) avec l'appui financier de l'UE, l'Ambassade de Suisse à Tunis et l'agence allemande de coopération internationale GIZ.

Présentée par l'éco conseillère, juriste et membre du Forum National de l'Adaptation aux Changements Climatiques en Tunisie (FNACC), Sondes Fnaiech, dans le cadre d'une intervention sur le « Paysage tunisien de l'économie circulaire », cette stratégie qui repose sur l'économie circulaire, comme passage indispensable pour faire face au changement climatique, comporte trois volets sectoriels: la gestion des plastiques, le compostage à partir des déchets ménagers et assimilés et le recyclage des gravats et des déchets de démolition. Pour le plastique, trois objectifs principaux ont été définis. Il s'agit de limiter la consommation et la production d'objets en plastique, de permettre une économie circulaire de la production plastique en

vue de protéger l'environnement et la santé humaine et d'assurer une gestion et un recyclage écologiquement rationnels des déchets en plastique. En effet, les plastiques non biodégradables sont une grande source de pollution de l'environnement ayant des impacts à moyen et long terme sur la santé humaine, le sol et le milieu marin. En Tunisie, 4,2 milliards de sacs en plastiques sont utilisés par an. Selon un rapport de la Banque mondiale (BM), le pays génère 2,8 millions de tonnes de déchets ménagers par an, dont 9,4 % sont des déchets plastiques. La filière de la plasturgie en Tunisie est composée d'au moins 283 entreprises, dont 79 d'entre elles sont totalement exportatrices. La quantité annuelle des déchets plastiques mal gérée est estimée à 55,5

milliers de tonnes par an, selon le même rapport de la BM. Toujours d'après la BM, la pollution plastique est une menace importante pour l'économie bleue de la Tunisie. En dépit des initiatives réglementaires (décret du 16 janvier 2020) et gouvernementales, dont le projet Eco-Lef, premier système de gestion des déchets d'emballages mis en place par un pays africain visant à réduire la pollution et malgré la présence d'entreprises qui traitent des milliers de tonnes de déchets par an, le secteur du recyclage en Tunisie souffre encore d'un manque d'organisation et de l'absence d'un cadre réglementaire clair, selon les intervenants au débat dans le cadre de l'atelier régional sur « l'économie circulaire et les changements climatiques au Maghreb ».

POUR LANCER LA NOUVELLE PLATEFORME DE GAZ NATUREL «ARCIUSENERGY» EN EMIRATS ARABES UNIS

XRG et BP concluent un accord

XRG et BP ont annoncé aujourd'hui avoir atteint la clôture financière et achevé la formation de leur nouvelle coentreprise (JV) et plateforme internationale de gaz naturel - ArciusEnergy. Annoncée en février 2024, la JV est détenue à 51% par bp et à 49% par XRG, la société d'investissement énergétique transformatrice d'ADNOC. La nouvelle coentreprise combinera les capacités techniques approfondies des deux entreprises et leurs antécédents en matière de développement, dans le but de développer un portefeuille gazier hautement compétitif. ArciusEnergy, qui opérera initialement en Égypte, comprend

des intérêts cédés par bp dans deux concessions de développement, ainsi que des accords d'exploration. Sultan Ahmed Al Jaber, ministre de l'Industrie et des technologies avancées et président exécutif de XRG, a déclaré : " La création d'ArciusEnergy marque un nouveau chapitre passionnant dans notre partenariat de longue date avec bp, et s'inscrit pleinement dans les objectifs de XRG visant à accélérer la transformation des systèmes énergétiques et à construire un portefeuille intégré de gaz et de produits chimiques à l'échelle mondiale afin de répondre à la demande mondiale croissante ". Il a ajouté que ce partenariat

progressif débloquera un carburant de transition à faible teneur en carbone pour construire un avenir où une énergie plus intelligente, plus propre et plus abordable sera accessible à l'Égypte et au monde entier. Murray Auchincloss, directeur général de bp, a déclaré : " ArciusEnergy réunit les forces de nos deux entreprises pour créer une nouvelle plateforme dynamique de croissance internationale dans le domaine du gaz naturel dans la région. ADNOC, et maintenant XRG, est un partenaire de confiance avec lequel nous travaillons avec succès depuis plus de cinq décennies. Ensemble, nous pouvons continuer à nous

appuyer sur les 60 ans d'expertise technique de bp et sur la réalisation d'opérations sûres et efficaces en Égypte - une plaque tournante pour de nouvelles opportunités de développement d'un portefeuille gazier hautement compétitif dans la région ". Des cadres supérieurs d'ArciusEnergy ont également été nommés dans le cadre de la création de la société. Naser-Saif Al Yafei a été nommé directeur général, tandis que Katerina Papalexandri a été nommée directrice financière. Les deux dirigeants, qui viennent respectivement d'ADNOC et de bp, apportent des dizaines d'années d'expérience dans le secteur de l'énergie.

AVEC DES ENGAGEMENTS AMBITIEUX POUR LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'Arabie saoudite clôture la conférence de l'ONU COP 16

La COP16 a été marquée par des engagements financiers sans précédent, dépassant 12 milliards de dollars, en faveur d'initiatives de restauration des terres et de renforcement de la résilience face à la sécheresse, avec l'Arabie saoudite en tête de file. Organisée à Riyad du 2 au 13 décembre sous le thème « Notre terre. Notre avenir », la COP16 a rassemblé plus de 196 pays et de nombreuses organisations internationales. Cet événement a marqué une étape cruciale dans la lutte contre les défis environnementaux mondiaux, qui mettent en péril des milliards de vies. Parmi les engagements financiers annoncés lors de l'événement, le Groupe de coordination arabe s'est distingué avec une promesse de 10 milliards de livres

sterling pour soutenir des initiatives mondiales visant à lutter contre la dégradation des sols, la désertification et la sécheresse. D'autres contributions notables incluent un milliard de dollars apportés par le Fonds de l'OPEP et la Banque Islamique de Développement, ainsi que 150 millions de dollars engagés par l'Arabie saoudite.

Un héritage d'action et de collaboration

Le ministre saoudien de l'Environnement et président de la COP16, Abdulrahman Al-Fadhley, a inauguré la conférence en lançant un appel à renforcer la collaboration internationale pour combattre la désertification, en mettant un accent particulier sur les régions les plus

durement touchées par le changement climatique. « Le Moyen-Orient, l'une des régions les plus gravement touchées par ces défis, est déterminé à jouer un rôle de premier plan en s'appuyant sur la collaboration et l'innovation », a déclaré M. Al-Fadhley. Il a souligné que la Vision 2030 de l'Arabie saoudite est le pilier central de l'agenda vert du Royaume. Cette vision vise à restaurer 40 millions d'hectares de terres dégradées, d'étendre les réserves nationales à 30 % du territoire et de porter la part des énergies renouvelables à 50 % dans le mix énergétique d'ici 2030. L'initiative verte saoudienne, lancée en 2021, a déjà permis de planter 95 millions d'arbres et de restaurer 111 000 hectares de terres. Le président sortant de la COP15, Alain-

Richard Donwahi, de la Côte d'Ivoire, a lancé un appel urgent à l'action, tandis que le secrétaire exécutif de la CCD, Ibrahim Thiaw, a rappelé que près de 40 % des terres de la planète sont dégradées, affectant plus de 3 milliards de personnes à travers le monde. Il a averti que si l'on ne s'attaquait pas à la dégradation des terres, cela pourrait entraîner une aggravation de l'insécurité alimentaire, des conflits et des migrations forcées.

La déclaration politique de Riyad

L'un des principaux résultats de la COP16 a été l'adoption de la déclaration politique de Riyad, un document rédigé par le nouveau groupe des Amis de la présidence.

AGROALIMENTAIRE

Trois milliards \$ échappent aux producteurs chaque année en RDC

Avec 80 millions d’hectares de terres arables, la RDC possède un immense potentiel agricole inexploité. Investir dans le développement de chaînes de valeur agroalimentaires est crucial pour répondre à la demande locale et positionner le pays comme un acteur majeur du commerce agricole intrarégional.

Chaque année, la République démocratique du Congo (RDC) consacre 3 milliards de dollars à ses achats alimentaires à l’étranger. C’est ce qu’a indiqué le président Félix Tshisekedi lors de son discours sur l’état de la Nation prononcé devant le Parlement le 11 décembre 2024. Cette dépendance du pays au marché international pour son approvisionnement alimentaire entraîne d’importantes pertes de devises et le rend vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux des produits de base. Il s’agit par ailleurs d’une part importante du marché des produits agroalimentaires qui échappe aux producteurs locaux en raison d’une sous-exploitation du potentiel du pays, notamment des terres arables, dont la superficie est estimée à près de 80 millions d’hectares. En effet, plusieurs chaînes de valeur agroalimentaires attendent toujours d’être développées par les investisseurs nationaux et étrangers afin de satisfaire la demande locale en produits alimentaires et de positionner la RDC comme un moteur du commerce



intrarégional de produits agricoles. Dans le pays, des filières comme le manioc et le maïs ont un effet d’entraînement important sur l’économie rurale dans de nombreuses provinces, mais elles peuvent aussi servir de catalyseurs pour l’ajout de valeur à travers la transformation, analyse le site d’information Bankable. Par ailleurs, l’augmentation de la consommation de produits animaux et de fruits et légumes, sous l’effet du changement des habitudes alimentaires lié à l’urbanisation, représente également une opportunité

majeure pour le secteur de l’élevage et les filières horticoles. Sur ce dernier segment, la tomate est la première culture maraîchère et affiche une consommation en hausse, comme en témoignent les importations de jus, de purée et de fruits frais, qui ont dépassé les 12 millions de dollars en 2022, selon les données de la FAO. Sur un autre plan, le développement des investissements dans l’irrigation pourrait permettre aux investisseurs de tirer profit des 900 millions de mètres cubes d’eaux de surface et 420 millions de mètres cubes d’eaux souterraines que possède le pays. En attendant un renforcement de l’implication du secteur privé, M. Tshisekedi indique que le gouvernement jouera pleinement son rôle dans l’essor du secteur agricole en RDC. Dans le cadre du Programme d’Actions 2024-2028, le chef de l’État souligne que des exonérations pour l’importation de matériel agricole ont déjà été accordées à plus de 200 entreprises agricoles et que les agriculteurs ont bénéficié de 350 tracteurs pour la saison en cours.

MADAGASCAR

165 millions \$ de la BAD pour construire des corridors et désenclaver le Sud du pays

Le Conseil d’administration du Fonds africain de développement, le guichet de financement concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement, a accordé, le 11 décembre 2024 à Abidjan, un prêt de 165 millions de dollars américains à Madagascar pour mettre en œuvre la troisième phase du Projet d’aménagement de corridors et de facilitation du commerce. L’objectif du projet est de contribuer à l’intégration économique et sociale de la partie Sud de Madagascar en désenclavant entièrement cette riche région agricole à travers l’ou-

verture et la mise en œuvre des corridors de transport vers le reste de la Grande Île ainsi que le continent africain, tout en renforçant les procédures et processus de facilitation du commerce entre les ports de Tuléar et de Beira. Solomon Quaynor, vice-président du Groupe de la Banque chargé du Secteur privé, de l’Infrastructure et de l’Industrialisation, a souligné l’impact transformateur du projet sur les perspectives d’avenir du Sud de Madagascar: « En améliorant les infrastructures routières vitales, nous ne nous contentons pas de construire

des voies, nous débloquons des lignes de vie qui ouvrent la voie aux opportunités économiques et au progrès social. Ces routes relieront directement les communautés rurales aux marchés, aux soins de santé et à l’éducation, tout en favorisant de manière indirecte l’esprit d’entreprise, en stimulant le commerce et en permettant aux femmes et aux jeunes d’accéder à des emplois durables. » Plusieurs travaux routiers et ouvrages d’art sont prévus dans le cadre du projet. Il s’agit notamment de l’aménagement et du bitumage de la route na-

tionale 55 (RNT55) entre Bevoay et Morombe, longue de 78 kilomètres qui sera aménagée en 2x1 voies dans ses sections en rase campagne. Cette route traverse les périmètres irrigués du Bas Mangoky qui produisent plus de 29 000 tonnes de produits vivriers par an. Il s’agit aussi de réhabiliter des ouvrages d’art existants ainsi que le dédoublement du pont de Manombo sur la route nationale 9 (RN9). La construction de deux autres ponts à deux voies chacun sur un linéaire de 460 mètres, permettra de raccorder les deux routes nationales (la RNT55 et la RN9).

KENYA

Kenya Airways annonce une 2^e desserte au Royaume-Uni pour juillet 2025

Pour Kenya Airways, capitaliser sur les lignes rentables est une stratégie efficace pour poursuivre son redressement et ne plus dépendre à terme de l’aide financière de l’État. Kenya Airways (KQ) poursuit l’extension de son réseau international avec l’ouverture prochaine d’une ligne directe entre Nairobi et l’aéroport de Londres Gatwick, 2^e complexe aéro-

portuaire le plus important du Royaume-Uni. La nouvelle ligne, qui sera aussi sa 2^e desserte en UK, sera opérée dès juillet 2025 en 3 vols hebdomadaires (mercredi, vendredi et dimanche). « Le Royaume-Uni est essentiel et stratégique pour Kenya Airways et le Kenya. Il offre une passerelle pour le commerce, le tourisme, l’éducation, les affaires, les voyages de

loisirs et les connexions de la diaspora » a commenté Allan Kilavuka, PDG de KQ. Cette liaison améliorera la connectivité entre les 2 pays, British Airways étant actuellement le seul transporteur l’effectuant. Elle fait aussi partie du plan d’expansion de KQ qui intègre l’optimisation des lignes rentables à sa stratégie de restructuration. Un des principaux objectifs de cette

stratégie est de retrouver une autonomie financière. Endettée et subventionnée depuis près d’une décennie par l’État pour se maintenir à flot, Kenya Airways a réalisé en août 2024 son premier bénéfice semestriel après 11 années successives de pertes. Selon la direction de la compagnie, la hausse du trafic a été le principal élément moteur de cette performance.

SIERRA LEONE

La part des mines dans les recettes publiques s’est divisée par 3 en 12 ans

Riche en ressources minérales, la Sierra Leone est un producteur de minerai de fer, de diamants, d’or et de sables minéraux. Le FMI indique que le secteur minier de ce pays ouest-africain avait généré 24,1% des revenus nationaux en 2012. Une part qui a significativement baissé depuis lors. Les revenus miniers de la Sierra Leone ont représenté 8,1% de ses revenus publics en 2023, contre 24,1% en 2012. C’est ce que révèle un rapport du FMI publié en octobre 2024, et attribuant cette importante baisse à une combinaison de facteurs internes et externes, dont des développements sur le segment du minerai de fer. Le document analyse l’évolution des recettes minières du pays sur la période 2010-2023. De 2010 à 2014, elles ont dépassé les 20% des revenus publics annuels à 3 reprises (2011, 2012 et 2013), restant à 11,1% en 2010 et à 17,3% en 2014. En 2015, cette part tombe à 9,7% et ne dépassera que 3 fois les 10% au cours des 8 années suivantes. En pourcentage du PIB, le FMI indique que 2 phases caractérisent la période analysée, la phase « faste » allant de 2010 à 2014 pour des recettes minières qui représentaient en moyenne 1,5% du PIB environ, avec un écart-type d’environ 0,3. Elles ont ensuite diminué de moitié pour représenter 0,7% du PIB en moyenne sur la période 2015-2023. Crise Ebola et baisse des prix du minerai de fer Pour expliquer la baisse significative des recettes minières, le FMI avance notamment l’impact de la crise sanitaire créée par la maladie Ebola dès 2014, et qui fut l’épidémie la plus meurtrière au monde depuis la découverte du virus en 1976. Selon un document du gouvernement intitulé « National Ebola Recovery Strategy for Sierra Leone, 2015-2017 », l’épidémie a presque totalement arrêté les activités d’exploitation artisanale d’or et de diamants, en raison des restrictions imposées à la circulation des personnes. Elle n’a en revanche eu que « peu d’effets directs sur la production minière en 2014, les principales sociétés ayant généralement atteint les niveaux de production prévus cette année-là ». L’autre volet de l’explication du FMI rejoint néanmoins celle des autorités sierra-léonaises, en l’occurrence l’impact des prix mondiaux du minerai de fer sur l’industrie locale.

BOURSE ZURICH

Le SMI patiente avant les annonces de la Fed

La Bourse suisse devrait ouvrir autour de l'équilibre lundi, attendant fébrilement les annonces de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) dans deux jours. Outre quelques informations d'entreprises, les investisseurs auront passablement des données macroéconomiques à analyser.

Vendredi soir, la Bourse de New York a terminé en ordre dispersé, peinant à trouver de l'élan avant la réunion de la Fed, mais conservant de l'enthousiasme pour le secteur des semi-conducteurs. Emboitant le pas à la BCE et la BNS, la banque centrale américaine devrait annoncer mercredi soir (heure en Suisse), selon la majorité des observateurs, une nouvelle baisse de ses taux d'un quart de point de pourcentage. Sur le front macroéconomique, la croissance des ventes de détail en Chine a ralenti en novembre, signe d'une consommation toujours atone malgré un semblant de reprise le mois précédent. Les investisseurs guetteront aussi l'indice PMI composite flash de décembre dans la zone euro et notamment les prévisions économiques de la Suisse établi par le consensus de l'institut KOF. "Les indices européens devraient ouvrir sans réelle tendance ce matin dans l'attente de la réunion de la Fed, qui aura fort à faire pour convaincre les investisseurs qu'une baisse agressive des taux est néces-

saire après la publication des dernières statistiques sur l'inflation aux Etats-Unis", a résumé John Plassard de Mirabaud Banque dans un commentaire. Vers 08h10, l'indice vedette SMI grimpeait d'à peine 0,06% à 11'701,90 points, après avoir clôturé vendredi en repli de 0,18%, selon les indications avant-Bourse fournies par la banque Julius Bär. La majorité des valeurs vedettes était attendue en baisse, à l'exception de Lonza (+1,4%) et Roche (+0,7%). Le fournisseur de l'industrie pharmaceutique profitait d'un relèvement de recommandation à l'achat par Stifel. Roche a pour sa part obtenu du régulateur Swissmedic l'autorisation d'une nouvelle présentation de son traitement ophtalmique phare Vabysmo (faricimab) en seringue préremplie. Les deux autres poids lourds Novartis et Nestlé s'affichaient par contre tous les deux en repli de 0,1%. SGS (stable) a acquis, pour un montant non dévoilé, la jeune pousse fribourgeoise CertX et ses dix employés. Holcim (-0,1%) a mis un terme à son pro-

gramme de rachat d'actions initié mi-mars, récoltant 12,2 millions de ses propres titres, ou 2,1% du capital-actions, pour 1 milliard de francs suisses. Sur le marché élargi, Basilea (+11,9%) s'apprêtait à décoller. Le laboratoire pharmaceutique a conclu un accord avec l'américain Innoviva Specialty Therapeutics pour la commercialisation de l'antibiotique Zevtera aux Etats-Unis. Le bâlois recevra un premier versement de 4 millions de dollars, des redevances échelonnées sur les ventes nettes entre 15 et 25%

et des paiements d'étape de vente allant jusqu'à 223 millions de dollars. Galderma (+3,4%) avait aussi la cote parmi les investisseurs, porté par un relèvement de recommandation à l'achat émis par les analystes d'UBS. Polypeptide (+0,7%) a annoncé la mise en service de sa nouvelle ligne de synthèse de peptides solides à Braine l'Alleud, au sud de Bruxelles. Siegfried (-1,1%) baissait par contre, pénalisé par un abaissement de recommandation à la vente de la part de Stifel.

L'Europe ouvre dans le rouge avant les PMI

Les principales Bourses européennes reculent lundi à l'ouverture avant la publication des indicateurs PMI au cours de la matinée. À Paris, le CAC 40 se replie de 0,34% à 7.383,11 points vers 08h14 GMT. Le Dax à Francfort perd 0,21%, tandis que le FTSE à Londres grignote 0,02%. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 perd 0,01%, l'EuroStoxx 50 recule de 0,14% et le Stoxx 600 décline de 0,02%. Les indicateurs d'activité attendus lundi devraient confirmer la faiblesse de l'activité en zone euro, marquée par une profonde contraction du secteur industriel et des perspectives de plus en plus dégra-

dées pour le secteur des services. La présidente de la Banque centrale européenne Christine Lagarde doit s'exprimer à partir de 08h15 GMT. L'agence Moody's a par ailleurs abaissé samedi la note de la France à un niveau comparable à celui des deux autres grandes agences de notation, Fitch et S&P Global. L'écart de taux entre France et Allemagne rebondit légèrement mais demeure contenu, à 80 points de base. Les groupes issus de la scission des activités de Vivendi font lundi leurs débuts en Bourse. Havas prend 11,2% à 2 euros et Louis Hachette 25%, à 1,4 euros.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA				
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 16 Décembre 2024				
Valeur : 18 Décembre 2024				
BASE	DEVICES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR 	133.7018	133.7168
1	EUR	EURO 	140.5206	140.5631
1	GBP	POUND STERLING 	168.9007	168.9623
100	JPY	JAPANESE YEN 	87.1135	87.1403
1	CNY	CHINESE YUAN 	18.3601	18.3626
1	CHF	SWISS FRANC 	149.9740	150.0581
1	CAD	CANADIAN DOLLAR 	93.9907	94.0211
1	DKK	DANISH KRONE 	18.8320	18.8357
1	SEK	SWEDISH KRONA 	12.1876	12.1931
1	NOK	NORWEGIAN KRONE 	11.9785	11.9837
1	AED	UAE DIRHAM 	36.3993	36.4073
1	SAR	SAUDI RIYAL 	35.5779	35.5876
1	KWD	KUWAITI DINAR 	434.3788	434.7100
1	TND	TUNISIAN DINAR 	41.9561	42.3778
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM 	13.3758	13.3773
1	LYD	LIBYAN DINAR 	27.2555	27.3954
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA 	3.3594	3.3699
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	175.2896	175.2896

CAC 40

Dans le rouge à l'entame d'une semaine chargée

La Bourse de Paris devrait ouvrir sur une note baissière lundi matin, dans un marché attentiste après la décision de l'agence Moody's de dégrader la note souveraine de la France et à deux jours des annonces du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale. Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 - échéance fin décembre - se traite à 7395 points, en repli de 19,5 points, laissant entrevoir un début de séance dans le rouge. Après avoir repris près de 4% depuis son point bas du 27 novembre dernier, le marché parisien s'apprête à connaître un agenda chargé pour son avant-dernière semaine complète de l'année, qui culminera mercredi avec les décisions très attendues de la Fed. Un assouplissement d'un quart de point est presque totalement inté-

gré et les investisseurs suivront surtout les commentaires que fera son président Jerome Powell, en conférence de presse, sur le rythme des baisses à venir. Alors que la Fed doit faire face à une croissance toujours solide aux Etats-Unis mais aussi à un petit réveil de l'inflation, les investisseurs devraient rester prudents jusqu'au communiqué de la banque centrale américaine. Bon nombre d'analystes font en effet remarquer que la trajectoire des taux pour l'année 2025 s'annonce beaucoup moins certaine. 'Il faudra sûrement une dégradation plus marquée de l'économie pour forcer le président de la Fed à agir car il devra, tôt ou tard, prendre en compte le programme inflationniste de Donald Trump en considération', souligne Thomas Giudici, responsable de la gestion obligatoire chez Auris Gestion.

Wall Street a enchaîné les records depuis l'élection de Trump le 5 novembre dernier, portée par une série de bons indicateurs et par les promesses du nouveau président d'alléger la fiscalité des entreprises, de déréguler certaines secteurs. Malgré une petite consolidation ces dernières semaines, l'indice S&P 500 affiche à ce stade un gain annuel de 29%, ce qui le place en bonne position pour aligner un second exercice de hausse de plus de 20% après les 26% engrangés en 2023. Le pessimisme entourant les perspectives économiques chinoises, alimenté ce matin par de mauvais indicateurs, pourrait par ailleurs peser sur la tendance en cette fin d'année. Les statistiques officielles publiées lundi montrent que la hausse des ventes au détail de biens de

consommation a ralenti en novembre dans le pays, avec une progression de 3% en glissement annuel. Aux Etats-Unis, sur le plan de l'économie, la statistique la plus importante de la semaine sera l'indice des prix PCE, la mesure de l'inflation privilégiée de la Réserve fédérale. Cet indicateur, qui sera publié vendredi, sera analysé de près par les investisseurs afin de confirmer les perspectives neutres à légèrement accommodantes de la Fed. La semaine qui s'ouvre sera également marquée par la publication, mardi, des ventes de détail aux Etats-Unis pour le mois de novembre, puis par la troisième estimation du PIB américain de 3ème trimestre, attendue jeudi. L'agenda économique s'annonce également intense en Europe avec la parution dès ce lundi, des in-

dices d'activité PMI préliminaires, avant les conclusions de la réunion de la Banque d'Angleterre (BoE) jeudi. La décision de l'agence de notation Moody's de dégrader vendredi soir la note de crédit de la France, qui semble avoir surpris bon nombre d'observateurs, pourrait par ailleurs raviver les craintes entourant les conséquences de la crise politique sur l'économie de l'Hexagone. 'Ses commentaires sur les déficits futurs sont assez accablants, mais le fait que l'agence maintienne pour l'instant une perspective 'stable' sur sa note, qui vient par ailleurs s'aligner avec celles de S&P et Fitch, signifie qu'il s'agit davantage d'une information de premier plan que d'un facteur susceptible de fait bouger le marché de manière massive', tempère Jim Reid, analyste marchés chez Deutsche Bank.

SELON E.ON

Il faut investir 70 milliards d’euros par an dans les infrastructures

« Si nous devons appliquer les prix de l'énergie les moins chers du monde pour être compétitifs, nous avons un problème », déclare le PDG d'E.ON à The Big Question.

Imaginez vos routes locales, qui arrivent à peine à supporter le nombre de voitures qui les empruntent chaque jour. Ajoutez maintenant 20 millions de voitures supplémentaires. Embouteillages, pannes et retards - problématique, n'est-ce pas ? C'est essentiellement ce qu'il se passe avec notre infrastructure électrique, selon Leonhard Birnbaum, PDG d'E.ON et président d'Eurelectric. L'UE doit atteindre un objectif minimum de 42,5 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Mais l'utilisation des énergies renouvelables implique une hausse de l'électrification. Alors que les échéances se rapprochent et que nos besoins en électricité ne cessent d'augmenter, l'infrastructure énergétique européenne est-elle prête à gérer la transition écologique ? Dans cet épisode de The Big Question, Leonhard Birnbaum rejoint Hannah Brown pour expliquer comment préparer l'Europe à l'électrification.

L'Europe est-elle prête pour la transition écologique ?

« Nous avons ajouté massivement les énergies

renouvelables et maintenant, les réserves des systèmes sont tout simplement épuisées et il nous faut davantage d'infrastructures, c'est-à-dire plus de routes électriques, afin de pouvoir poursuivre la transition », explique Leonhard. Le secteur de l'électricité investit environ 35 milliards d'euros par an dans la distribution. (Si nous gardons l'analogie des routes, cela permet de financer toutes les routes, à l'exception des autoroutes). Mais selon Leonhard, il faut doubler les investissements pour s'approcher des 70 milliards d'euros par an au cours des 20 à 25 prochaines années. Pour l'Europe des 27 seule, la Commission européenne estime que 584 milliards d'euros doivent être investis dans les réseaux électriques entre 2022 et 2030. C'est maintenant que les mauvaises nouvelles arrivent : Ce sont les consommateurs d'énergie ou les contribuables qui prendront en charge le financement. « Notre industrie ne peut pas les absorber, car nous devons doubler les investissements et nous sommes loin des 30 milliards d'euros de marge, » explique Leonhard. Pourquoi devons-nous investir dans l'infra-

structure électrique européenne ? « L'électrification est un moyen de décarbonation. C'est un moyen de renforcer la sécurité. C'est aussi un moyen de rendre les prix plus abordables », a déclaré Leonhard à The Big Question. Il a fait part de ses préoccupations concernant la stagnation des taux d'électrification dans l'Union européenne et a déclaré qu'il espérait que la nouvelle Commission se pencherait rapidement sur ce problème. « Si nous n'endenchons pas l'électrification, cela signifie simplement que la transition deviendra beaucoup plus coûteuse », a-t-il expliqué. Actuellement, environ 23 % de l'énergie finale utilisée en Europe est électrique et 74 % de cette énergie provient de sources propres (50 % de sources renouvelables, 24 % de sources nucléaires). Pour décarboner l'Europe, il faudra tripler ce chiffre. « Nous venons juste de commencer à électrifier les transports et la mobilité, ainsi que le chauffage et les industries. Il reste donc un long chemin à parcourir avant d'atteindre les 100 %.

UNION EUROPÉENNE

La Banque centrale européenne procède à la dernière baisse de taux de l'année

La BCE a commencé à réduire les principaux taux d'intérêt en juin 2024, afin de stimuler l'économie en retard de la zone euro, en abaissant les taux pour encourager l'emprunt, les dépenses et l'investissement. La Banque centrale européenne (BCE) a abaissé son taux de dépôt pour la quatrième fois cette année, de 25 points de base, à 3 %. Il s'agit du taux auquel les banques peuvent effectuer des dépôts au jour le jour et qui constitue le principal outil dont dispose la BCE pour orienter sa politique monétaire.

Cette mesure était largement anticipée par le marché, d'autres baisses étant prévues pour 2025. Les deux autres taux d'intérêt de la BCE ont également été abaissés : les nouveaux taux d'intérêt ont été fixés à 3,15 % pour les opérations principales de refinancement (pour les banques qui empruntent des fonds à la BCE sur une base hebdomadaire) et à 3,4 % pour la facilité de prêt marginal (crédit au jour le jour aux banques contre des garanties étendues). Alors que l'inflation se rapproche de l'objectif de 2 % de la BCE, l'atten-

tion se porte davantage sur la faiblesse persistante de la croissance de la zone euro. Selon les prévisions de la Commission exécutive de l'Union européenne, l'Union devrait croître de 0,8 % cette année et de 1,3 % l'année prochaine. La BCE a commencé à réduire les principaux taux d'intérêt en juin 2024 afin de relancer l'économie de la zone euro, en encourageant l'emprunt, les dépenses supplémentaires et l'investissement. Après la baisse largement anticipée, tous les regards sont tournés vers la conférence de presse de la

présidente de la BCE, Christine Lagarde, jeudi après-midi, car de nouveaux risques sont apparus depuis la dernière réunion de la banque le 17 octobre, notamment les troubles politiques dans les deux économies les plus fortes de la zone euro et les résultats de l'élection américaine. Les investisseurs surveillent les signes indiquant le taux envisagé par la BCE pour mettre fin aux réductions et les projections économiques et d'inflation envisagées par la banque centrale pour définir sa politique monétaire en 2025.

HONGRIE

Le budget Budapest dans le collimateur de la Commission européenne

Budapest semble traîner des pieds pour soumettre une image réaliste des perspectives économiques de la Hongrie, selon une lettre de la Commission européenne la dernière querelle potentielle dans un schéma de détérioration des relations avec Bruxelles. Le programme budgétaire de la Hongrie manque d'informations importantes et est basé sur des données peu fiables. C'est ce qu'a déclaré le commissaire européen Valdis Dombrovskis dans une lettre d'avertissement adressée au ministre des Finances Mihály Varga. Budapest semble traîner des pieds pour soumettre des prévisions économiques réalistes à Bruxelles, ce qui fait partie d'une confrontation croissante entre les

deux parties. "A ce stade, d'importants éléments manquent encore, ou nécessitent des ajustements et des précisions supplémentaires, pour que la Commission puisse finaliser son évaluation du plan budgétaire à moyen terme de la Hongrie", a écrit M. Dombrovskis, qui est le commissaire européen chargé de l'économie. La Commission souligne également les problèmes liés aux données sur la croissance économique, l'inflation et les dépenses d'intérêt, en précisant que les écarts par rapport à sa propre méthodologie doivent être "dûment justifiés". L'analyse est censée expliquer comment le gouvernement de Viktor Orbán prévoit de rétablir l'équilibre budgétaire au

cours des prochaines années, après que les règles strictes de l'UE en matière de dépenses ont été assouplies à la suite de la pandémie de grippe aviaire et de la crise énergétique qui s'en est suivie. Mais l'évaluation complète de l'exécutif européen "pourrait prendre un certain temps [...] étant donné l'ampleur des informations manquantes", ce qui pourrait repousser la date limite du 12 décembre à la mi-janvier de l'année prochaine, selon la lettre. Le traité de l'UE limite les dettes que les États membres peuvent contracter. En principe, le non respect du pacte budgétaire européen peut donner lieu à des amendes, même si ces mesures sévères n'ont jamais été imposées.

FRANCE

Les marchés proches de leur plus bas niveau depuis quatre mois en raison de la crise gouvernementale

Les marchés français ont sous-performé par rapport à leurs homologues mondiaux cette année - fait rare, en cause : des troubles politiques. Le risque d'effondrement du gouvernement devrait aggraver les difficultés de l'économie de la zone euro et, par conséquent, peser sur la monnaie commune. Les marchés français ont accentué leurs pertes mercredi sur fond de troubles politiques, l'indice CAC 40 perdant 1,3 % en un point pour atteindre son plus bas niveau depuis le 6 août. L'indice de référence a récupéré certaines pertes et a terminé en baisse de 0,72 %, mais reste à un niveau proche de son plus bas niveau depuis quatre mois. Jeudi, l'indice a ouvert dans le vert, en hausse de 0,56% à 7.180,19.

ITALIE

L'inflation remonte à 1,3% en novembre sur un an

La hausse des prix à la consommation en Italie a poursuivi sa remontée en novembre, passant à 1,3% sur un an après 0,9% en octobre, selon des données définitives publiées lundi par l'Institut national de la statistique (Istat). L'inflation, qui est due surtout au rebond des tarifs réglementés du secteur de l'énergie et des prix alimentaires, a été ainsi revue à la baisse par l'institut qui l'avait estimée auparavant à 1,4%. L'augmentation des prix à la consommation dans la péninsule reste inférieure à la moyenne de la zone euro (2,3% en novembre) et à l'objectif de 2% à moyen terme de la Banque centrale européenne (BCE). La Banque d'Italie table sur une inflation de 1,1% sur l'ensemble de l'année et 1,5% pour les deux années suivantes. Sur un mois, les prix à la consommation ont diminué de 0,1%. Les tarifs réglementés du secteur de l'énergie ont augmenté de 7,4% en novembre, contre 3,9% en octobre. Les prix de l'énergie non réglementés ont ralenti leur chute, baissant de 6,6%, après 10,2%. Les prix des produits alimentaires transformés ont accentué leur hausse sur un an, augmentant de 1,9% après 1,7% en octobre, tout comme ceux des produits alimentaires non transformés, qui se sont accrus de 3,8%, contre 3,4%. Le « panier de la ménagère » (produits alimentaires, de nettoyage, de soin et d'hygiène) a aussi accéléré sa hausse, passant de 2% à 2,3%. La hausse de l'indice d'inflation calculée selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) est ressortie à 1,5% sur un an, après 1% en octobre.

Trump va-t-il faire un gros cadeau à Elon Musk pour soulager Tesla ?

Donald Trump aurait décidé de supprimer l'obligation pour les constructeurs de notifier aux autorités les accidents mettant en jeu les systèmes de conduite autonomes ou semi-autonomes. Un "cadeau" pour Tesla particulièrement visé ces derniers temps ?

Donald Trump pourrait bien s'attaquer à deux fronts simultanés dans les transports : l'assouplissement des normes CO2, dans la plus pure tradition républicaine, et la fin du "reporting" des accidents de véhicules utilisant les aides à la conduite, autonome ou semi-autonome. C'est tout spécifiquement ce point qui pourrait poser question et amener les premiers soupçons de conflits d'intérêts entre Donald Trump, l'administration américaine et... Elon Musk. Le ministre de l'efficacité gouvernementale a-t-il murmuré aux oreilles du nouveau président américain ? L'agence presse Reuters annonce avoir pu consulter un document gouvernemental dans lequel y figure une drôle de recommandation : supprimer l'obligation de rapporter tous les accidents mettant en jeu les aides à la conduite et la conduite autonome. L'Auto-pilot, le fameux assistant présent chez Tesla, a justement fait l'objet d'enquêtes de la part de l'agence américaine de sécurité routière qui recueille tous ces cas d'accidents où les aides à la conduite auraient pu jouer un rôle.

Un "cadeau" pour Tesla ?

Si ce document est réel, les soupçons d'ingérence d'Elon Musk dans la politique générale américaine risquent de pleuvoir rapidement dans la presse généraliste. Celui qui multiplie les casquettes (Tesla, SpaceX, politique, Twitter...) verrait forcément d'un bon oeil la fin de cette obligation qui est assez stricte : tout accident dans lequel les systèmes avancés d'aide à



la conduite étaient activés depuis au moins 30 secondes avant l'impact doivent être remontés à la NHTSA. Et la grande majorité des crashes concernent jusqu'ici Tesla, même s'il subsiste un biais (les Tesla sont les modèles les plus vendus avec fonction de conduite semi-autonome). Le constructeur originaire de Californie n'est certes pas le seul à proposer des conduites autonomes de niveau 2 ou 3, mais selon Reuters, 40 des 45 accidents ayant entraîné une ou plusieurs morts sur les 10 premiers mois de l'année concernent Tesla.

La recommandation proviendrait d'une équipe de consultation qui travaille sur un

plan de transition politique "post Biden" sur 100 jours. Elle fait partie d'un paquet d'autres conseils pour guider la politique de l'administration Trump. Rien n'indique qu'Elon Musk est officiellement derrière cette idée qui favoriserait évidemment Tesla.

"Reuters n'a pas pu déterminer quel rôle, le cas échéant, Elon Musk a pu jouer dans l'élaboration des recommandations de l'équipe de transition ni la probabilité que l'administration les applique".

Elon Musk n'est pas seul

Visiblement, cette contrainte de reporting

pose problème aussi aux autres constructeurs qui la jugent "trop contraignante". Mais du côté de l'agence de sécurité routière, on avance des arguments difficilement contestables : si les cas de crashes mortels ou avec blessures graves n'avaient pas été remontés, il n'y aurait pas eu d'identification des situations qui amènent les systèmes de conduite autonome à entrer en défaut.

Et les manquements à la communication peuvent coûter cher : General Motors n'avait pas signalé un cas d'accident l'an dernier, ce qui lui avait valu une amende de 1,5 million de dollars.

Plus personne n'assume de rouler en Tesla, et pourtant la marque bat des records en bourse

Avec son PDG plus proche que jamais de Donald Trump, rouler en Tesla n'est plus forcément un marqueur "cool". Et pourtant, l'action du constructeur vient de battre des records.

Achète-t-on une voiture parce qu'elle répond à ses besoins ou est-ce une manière d'approuver une politique ou un personnage qui représente sa marque ? Si cette question n'a jamais vraiment eu à se poser par le passé, elle devient de plus en plus actuelle. Notamment pour ceux qui roulent en Tesla. Car oui, qu'on le veuille ou non, la marque Tesla est intimement liée à celui qui la dirige, Elon Musk. Et quand il se contentait de faire tourner ses entreprises, il n'y avait pas de problèmes. Mais depuis le rachat de Twitter début 2023, il sort de la sphère purement business pour empiéter sur le terrain politique. Et, a fortiori avec son énorme soutien (financier notamment) à Donald Trump pour sa campagne présidentielle. Depuis, une sorte de porosité s'est opérée entre l'objet et la personne. Entre le fait

de rouler en Tesla, et celui de devoir se justifier quant aux agissements de son PDG. Pire, posséder une Tesla serait presque devenu une adhésion à ses idées.

Rouler en Tesla, est-ce adopter les idées d'Elon Musk ?

Un petit poucet qui arrive à hisser l'une de ses voitures au sommet des ventes mondiales en quelques années seulement – électriques qui plus est, comme si le sujet de la transition écologique n'était pas assez explosif comme ça – et à damer ainsi le pion à tous les acteurs historiques, plus que centaines pour certains, ça agace. Et, déjà, Elon Musk agaçait à partir du moment où il a été connu comme l'homme le plus riche du monde, ce qui l'a sans doute aussi fait connaître du grand public, le sortant de la seule sphère automobile (ou aérospatiale). Acheter une Tesla, c'était donner un peu plus d'argent à l'homme le plus riche du monde. Depuis l'arrivée de la Tesla Model

3 en 2017, et du Model Y en 2020, Tesla s'est largement démocratisée, et s'est éloignée de l'image des "fan boys" et autres geeks qui vénéraient Elon Musk. Sauf que désormais, nombre de propriétaires qui ne s'étaient fiés qu'aux (généralement) bonnes critiques des modèles pour acheter, à leurs prix agressifs, ou simplement étaient préoccupés par des considérations climatiques, se retrouvent à ne plus assumer leur voiture.

"Je l'ai achetée avant qu'Elon ne devienne fou"

Évidemment c'est volontairement exagérer que de dire que "plus personne n'assume de rouler en Tesla". Il n'empêche qu'à en croire les meilleures ventes du site Amazon, rouler dans les voitures de Musk pose effectivement un souci. Les stickers à apposer à l'arrière des Tesla avec des messages comme "Je l'ai achetée avant qu'Elon ne devienne fou", "Je l'ai eue avant de savoir à quel point il est affreux" ou "J'aime ma voiture, pas le PDG"

se vendent comme des petits pains. Aux États-Unis, du moins. Mais il y a de fortes chances que ça arrive jusqu'à chez nous. Est-ce que rouler en Volkswagen est une manière d'approuver les tricheries sur les émissions de CO2 ? Est-ce que rouler en Peugeot, Citroën, Fiat ou toute autre marque du groupe Stellantis est une approbation directe aux méthodes de "cost killer" de Carlos Tavares ? Ces questions ne se sont évidemment jamais posées. Et il y a de fortes chances que vous ne croissiez jamais de 3008 avec un autocollant du genre : "Je l'ai achetée avant qu'il ne prenne plusieurs millions d'euros d'indemnités de départ alors même qu'il a démissionné". Et encore heureux !

Jamais un humain n'a été aussi riche qu'Elon Musk

Évidemment, il est très difficile de quantifier l'impact des messages politiques d'Elon Musk sur la manière dont les Tesla sont perçues par leurs propriétaires. Et a fortiori par les personnes exté-

rieures. Une chose est sûre, c'est que si le virage de Musk sur le terrain des idées a de quoi en rebouter, la marque ne s'est jamais aussi bien portée ! Dès le lendemain de la victoire de Donald Trump, Tesla avait déjà vu ses cours augmenter. Et depuis, ça continue de grimper. Jusqu'à atteindre 424 dollars ce jeudi 12 décembre 2024, nouveau record pour la marque. Depuis l'élection de Trump, l'action a bondi de 65% ! À tel point que, selon Bloomberg, celui qui sera prochainement en charge du ministère de l'Efficacité gouvernementale est le premier humain à posséder plus de 400 milliards de dollars – 447 milliards, on n'est pas à 47 milliards près... Est-ce à dire que tous les propriétaires de Tesla sont riches ? Évidemment, non. Alors, pourquoi devoir se justifier des agissements de son PDG ? Le mieux, c'est encore d'acheter une voiture pour ce qu'elle vaut et selon ses besoins, et non pas pour ce qu'elle représente aux yeux des autres. Pas toujours facile à faire entendre...

DISPONIBLE EN STREAMING SUR PRIME VIDÉO

LG Electronics propose à ses clients le blockbuster de Noël d'Amazon MGM studios «Red One»

Offrant une expérience cinématographique exceptionnelle directement à la maison

LG Electronics (LG) a annoncé aujourd'hui que ses clients pourront désormais regarder Red One, le film d'action incontournable de Noël 2024. Ce film sera disponible pour tous les abonnés Prime, en streaming sur les téléviseurs intelligents LG dans plus de 200 pays. Red One est produit par Amazon MGM Studios, Seven Bucks Productions, The Detective Agency et Chris Morgan Productions. Disponible exclusivement sur Prime Vidéo dès aujourd'hui, Red One met en vedette Dwayne "The Rock" Johnson, Chris Evans, Lucy Liu et J.K. Simmons. Ce film porte le divertissement de Noël à un nouveau niveau et est idéalement apprécié sur les téléviseurs LG. Dans ce film, après l'enlèvement du Père Noël – nom de code : RED ONE – le chef de la sécurité du Pôle Nord (Dwayne Johnson) doit s'allier au chasseur de primes le plus célèbre au monde (Chris Evans) dans une mission pleine d'action à travers le globe pour sauver Noël.

Pour célébrer la sortie de Red One, LG et Prime Video offrent un aperçu exclusif du film à travers des visuels co-développés, disponibles sur le site LG.com, dans des points de vente en ligne et physiques, ainsi que sur les panneaux numériques de LG à Londres (Piccadilly Circus) et New York (Times Square), avec une bande-annonce 3D



immersive. Dans le cadre de ce partenariat, LG a sponsorisé la première américaine de Red One, qui s'est tenue au Lincoln Center de New York en novembre. Les téléviseurs LG étaient installés dans tout le lieu pour offrir aux invités et célébrités une expérience de visionnage immersive.

Les derniers modèles de téléviseurs LG offrent une expérience cinématographique unique à domicile grâce à des technologies de pointe. La technologie

Dolby Vision® améliore les détails et la clarté, tandis que Dolby Atmos® crée un son multidimensionnel, plaçant le spectateur au centre de l'action. Les téléviseurs LG incluent également le FILMMAKER MODE™, qui préserve l'intégrité créative en affichant les films tels que voulus par les réalisateurs, permettant ainsi aux spectateurs de découvrir Red One exactement comme l'a imaginé le réalisateur Jake Kasdan. Soulignant la promesse "Life's Good" de

l'entreprise, les clients LG profiteront d'une expérience visuelle haut de gamme, notamment grâce à l'écran OLED, leader du marché, offrant une image réaliste et immersive grâce à une technologie de pixels auto-émittifs. "Chez LG, nous sommes inspirés par la façon dont l'innovation peut enrichir la vie quotidienne, créant des moments significatifs à la maison", a déclaré Chris Jo, vice-président principal de la plateforme média et des solutions de divertissement chez LG. "Notre collaboration avec Prime Video est essentielle pour offrir les meilleurs contenus directement via nos téléviseurs. Nous sommes ravis que nos clients puissent profiter de ce blockbuster de Noël incontournable, Red One, grâce à ce partenariat précieux."

Sandhya Iyer, responsable mondiale de la distribution et des partenariats pour Prime Video, a ajouté : "Chez Prime Video, nous cherchons constamment des moyens innovants de mettre en avant nos contenus pour nos clients à l'échelle mondiale. Grâce à notre relation de longue date avec LG, nous continuons à offrir des expériences immersives hors écran via nos partenariats marketing et à l'écran grâce à l'application Prime Video sur les Smart TVs LG." Après sa sortie en salles, Red One est désormais disponible en streaming sur Prime Video.

APRÈS TIKTOK

la Chine a lancé son propre «Instagram»

Le nouveau réseau social Xiaohongshu se lance à la conquête du marché de l'e-commerce en se concentrant sur les influenceuses et les marques de niche.

Si vos notions de mandarin sont aussi précises que vos souvenirs de cours de trigonométrie au collège, sachez que Xiaohongshu signifie « petit livre rouge », en référence au recueil de citations de Mao Zedong. Mais son lien avec le communisme s'arrête là. Lancée en 2013, cette plateforme combine e-commerce à la Amazon, réseau social à la Instagram et galerie d'images façon Pinterest.

Orienté lifestyle, Xiaohongshu se concentre sur la recommandation et l'achat de produits comme des cosmétiques, des vêtements, ou de la nourriture. Les utilisateurs y partagent aussi des expériences de voyage, des conseils sur les relations ou la parentalité. Ils publient photos, vidéos, textes, ou organisent des livestreams qui redirigent directement vers un site de com-



merce intégré à la plateforme.

Xiaohongshu émerge comme une plateforme de commerce électronique attrayante pour les marques de niche et haut de gamme

Contrairement à la concurrence, Xiaohongshu cible un public bien précis : des femmes urbaines chinoises financièrement indépendantes, prêtes à dépenser pour des produits de qualité. Un ton conversationnel et des

contenus lifestyle font aussi sortir la plateforme du lot. Reuters donne l'exemple de l'influenceuse Tera Feng pour illustrer cette dynamique. Avec plus de 500 000 abonnés, elle vend désormais sur la plateforme des produits du costume à 15 000 yuans, soit près de 2 000 euros, à sa marque de riz préférée. « Les marques accordent une grande importance à la popularité de Xiaohongshu, car le pouvoir de consommation est

totallement différent », explique Suya Wang, directeur général d'Early Data. Des marques comme L'Oréal, Coach et Tapestry l'ont bien compris et ouvert leurs propres boutiques sur la plateforme. D'autres, comme Ms Min, ont découvert le potentiel des livestreams. « Lorsque Dong Jie parle de Mme Min, nous pouvons vendre des centaines d'unités d'un article après une seule diffusion en direct », témoigne Ian Hylton, président de la marque.

Malgré des perspectives de croissance prometteuses, Xiaohongshu reste un acteur de niche face aux leaders du marché

Le potentiel de croissance est réel. Jacob Cooke, P.-D.G. de WPIC Marketing + Technologies, prévoit « des gains à trois chiffres dans le volume brut de marchandises » et estime que la plateforme dépassera les 100 milliards de dollars de revenus en 2025. De quoi faire trembler

l'Ouest.

Cependant, les analystes restent prudents. Tmall, JD.com et Pinduoduo dominent toujours largement le marché, représentant plus de 90 % des 2,78 billions de dollars de volume de marchandises en Chine. « Comparé aux grandes plateformes, leur GMV est trop faible », souligne Li Chengdong, analyste en technologie. Valorisée à 17 milliards de dollars, Xiaohongshu a attiré des investisseurs comme Alibaba, Tencent et même DST Global, une société américaine. Sa rentabilité et sa croissance de 20 % en 2023 en font une étoile montante du « social commerce » chinois. Un succès que la Chine tente toutefois de contrôler. L'introduction en Bourse de Xiaohongshu pourrait être freinée par Pékin pour des raisons de cybersécurité. En 2021, la Chine a adopté une loi similaire au RGPD européen, limitant le transfert des données personnelles des utilisateurs chinois à l'étranger.

Mots fléchés

Navires	↓					Espace infini	↓	Donner une courbure	↓	Pas grandes	↓	Quantités précises	↓
Relatif aux vaisseaux sanguins		Peinture religieuse	↓	Augmentation	↓	Anéantir		Petite route				Adminis-trer	
	↳						↓		↓	Autre moi	→		↓
										Fibre textile			
										↓			
Mascarade		Excitation sexuelle		Métiers	→								
	↳		↓										
								Sombre	→				
Un sens	→			Astate	→			Inflam-mations des oreilles	→				
Clair				Lac des Pyrénées									
	↳			Prénom allemand	→			Bramer	→				Commen-cement
				Monnaie roumaine				Elancé					
Ile italienne		Bon dormeur	→				Sélénium	→		Exclu		Foyer de cheminée	↓
		Diminuer					Bison d'Europe						
	↳		↓										
				Création	→						Argon	→	
											Retire		
H2O	→			Territoire du Caucase (trois mots)		Note de musique	→		Montée	→			
Lettre grecque						Grande ouverte			Pièce de tissu				
	↳												
			Volatile		Hâbleur	→							
					Fin de messe								
Luttèrent	Clone	→					Enlevée	→					Jugement d'estime
	Folle						Voie ferrée						
	↳	↓						↓					
											Fromage corse	Grand lac américain	↓
Estimée	→					Peu		Entraver	→				
Coiffure													
	↳												
					Abri du lièvre	→				Vieille colère	→		
					Prénom féminin								
Nouveau disque		Ascendant	→					Résidu		Désir	→		
										Sillon			
	↳												
		Affluent du Congo	→				Nazi	→		Général confédéré	→		
		Issu léger											
Note de musique	→			Coup à la boxe	→					Société anonyme		Glorifié	
Invention													
	↳												
				Ronge	→		Précieux métaux	→				Largeur d'étoffe	→
				Atome			Pieu aiguisé						
Célèbre chien	Sable mouvant	→				Implora	→				Auteur de rumeurs	→	
	Égouttoir					Petite quantité					Connu		
	↳	↓											
					Grand coffre	→				Jus comes-tible	→		
Fissuré	→								Transpi-ration	→			

Un programme pour l'irrigation de 500 ha de terres agricoles

Les autorités de la wilaya de Bordj Bou Arreridj misent sur l'extension de la superficie des terres agricoles irriguées de près de 500 hectares par l'exploitation des eaux recyclées des stations d'épuration des eaux usées, apprend-on lundi auprès du directeur local de l'Office national d'assainissement (ONA), Aïssa Othmani. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a fait état de prévisions d'exploitation de près de 500 hectares de terres agricoles mitoyennes aux stations d'épuration des eaux usées à travers la wilaya à la faveur, notamment de la mobilisation de sommes importantes pour leur réhabilitation et leur dotation en installations techniques modernes.



DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA CAPITALE

Tebboune évoque des perspectives d'avenir prometteuses

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi, que le plan de développement et de modernisation d'Alger ouvrira des perspectives d'avenir prometteuses pour la promotion de la capitale du pays au vu des projets stratégiques importants qu'il prévoit.

Après avoir assisté, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à une présentation sur la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, le président de la République a estimé que ce plan était "bon et plus qu'acceptable" et qu'il "ouvrirait des perspectives d'avenir prometteuses pour la capitale de notre pays". Le président de la République a, à cet égard, insisté sur "la nécessité de définir les délais et de prévoir des plans quinquennaux" pour évaluer l'avancement de la réalisation et déterminer le budget. Le président de la République a en outre indiqué qu'après l'achèvement de ces projets dans la capitale, "nous passerons à d'autres wilayas à l'instar de Constantine, une ville de résistance et d'histoire qui doit prendre sa part de développement, ainsi qu'à d'autres wilayas dans l'est, l'ouest, le centre et le sud du pays". Il est à noter que la stratégie de développement et de modernisation de la capitale prévoit plusieurs projets modernes reflétant la place et le legs culturel et civilisationnel de la capitale du pays. Certains sont en cours de réalisation et d'autres seront concrétisés à court et moyen termes. L'Etat a mobilisé d'importants moyens pour concrétiser cette stratégie visant à hisser la capitale du pays au rang des grandes capitales dans le monde.

ASSURANCES

Hausse du 4, 9% du chiffre d'affaires, à 131,7 milliards DA

Par Sirine R

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, cumule, au 30/09/2024, un total de 131,7 milliards de DA de primes émises, marquant, ainsi, une évolution de 4,9%, par rapport à la même période de 2023, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière Note de conjoncture. En effet, les contrats souscrits atteignent, à fin septembre 2024, un nombre de 9,1 millions de contrats (hors acceptations internationales), en croissance de 9,5%, comparativement au 30/09/2023.

Les réalisations des sociétés d'Assurances de Dommages détiennent une part de 82,3% du total du secteur des assurances, totalisant un chiffre d'affaires de 108,4 milliards de DA, ajoute la même source. Avec un taux de progression de 4,4%, comparativement au 30/09/2023, les Assurances de Personnes cumulent un montant de 14,3 milliards de DA. Quant à l'activité Takaful, elle génère, au 30 sep-

tembre 2024, un total de 390,1 millions de DA, en évolution de 319,8%. Cette hausse concerne les deux activités Takaful Général Takaful Familial dont les réalisations sont de l'ordre respectif de 220 millions de DA et 170 millions de DA.

En ce qui concerne les Acceptations internationales, elles enregistrent une progression de 51,4%, par rapport au 30/09/2023, en cumulant un chiffre d'affaires de 8,7 milliards de DA.

Avec un montant de 63,7 milliards de DA, les déclarations auprès des sociétés d'assurances marquent une hausse de 4,7%, comparativement au 30/09/2023. Le nombre de sinistres déclarés connaît, quant à lui, une augmentation de 21%. Les indemnités opérées, au 30/09/2024, accumulent un montant de 49,2 milliards de DA, pour 1 049 745 dossiers réglés, dominé à hauteur de 88,4% par les sociétés d'Assurances de Dommages. Quant aux sinistres en stocks, ils sont estimés, au 30/09/2024, à 124,5 milliards de DA, avec un total de 1 969 221 dossiers en instance de règle-

ment.

Par ailleurs, le CNA prévoit une production du marché des assurances, au 31/12/2024, un total de 181,8 milliards de DA (y compris les Acceptations Internationales), soit une progression de 4,2%, comparativement aux réalisations enregistrées en 2023. Les sociétés d'Assurance de Dommages prévoient de clôturer l'exercice 2024 avec un total de primes émises estimé à 151,8 milliards de DA, soit une hausse de 2,7% par rapport à l'année précédente.

Quant à la production des Assurances de Personnes, et avec une projection de 19,3 milliards de DA de chiffre d'affaires, les réalisations devraient augmenter de 3,2% par rapport aux résultats arrêtés au 31/12/2023. Quant à l'assurance Takaful, elle prévoit de clôturer l'exercice 2023 avec un total de contributions qui s'élèverait à 549,8 millions de DA. Le taux d'évolution prévisionnel des Acceptations Internationales se situe autour de 33%, soit un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de DA.

IMPORTATION ET TRANSFORMATION DU CAFÉ

Indemnisation de 10 opérateurs économiques

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a révélé, hier, en visite de travail, dans la wilaya de M'sila que 10 opérateurs économiques activant dans l'importation et la transformation du café, ont été indemnisés au titre de la compensation. Il s'agit d'opérateurs ayant déposé des dossiers dans le cadre du soutien, par l'Etat, des prix du café qui ont connu une hausse importante sur le marché international. M. Zitouni a indiqué, lors de l'inspection d'une unité de production spécialisée dans la mouture du café, au chef-lieu de wilaya, que le montant des compensations perçues par les opérateurs

en question s'élève à 523 millions de dinars. Le ministre a toutefois relevé qu'en dépit des facilités accordées aux opérateurs, et de la célérité apportée au traitement des dossiers de compensation, "des manipulations et des déviations" ont été enregistrées, certains importateurs ne respectant pas les lois.

Il a averti, à ce propos, "qu'aucune tentative de spéculation ne sera tolérée et que les mesures légales appropriées seraient prises à l'encontre de tout spéculateur". Par ailleurs, au cours de sa visite de travail dans la wilaya de M'sila, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a inspecté,

dans la zone industrielle de M'sila, une unité de production de canalisations armées de fibre de verre (PRV). M. Zitouni, saluant les efforts déployés par les responsables et les travailleurs de cette usine qui constitue, a-t-il dit, un "modèle d'innovation industrielle et technologique dans le domaine des canalisations en fibre de verre et des conduites de transfert d'eau de mer", a ajouté que cette unité "contribue de manière significative au développement des industries nationales et à celui des infrastructures, ainsi qu'à la valorisation de la production nationale et à la réduction de la facture d'importation de ce type de matériaux". Le ministre a également inauguré,

dans le cadre de sa visite, un centre commercial et un parc de loisirs situés près de la ville de M'sila, tous deux réalisés dans le cadre d'un investissement privé. Avant de rencontrer les opérateurs économiques de la wilaya de M'sila, M. Zitouni a souligné que le soutien de la balance des paiements en devises "nécessite, après la satisfaction de la demande nationale, l'orientation d'une partie des produits industriels vers l'exportation", soulignant, à cet égard, que la maîtrise du marché "ne concerne pas seulement les denrées alimentaires, mais également les matières nécessaires à l'industrie et aux différents domaines économiques".

SOLIDARITÉ NATIONALE

Lancement d'une campagne de sensibilisation sur la sécurité numérique des enfants

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi d'une campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité numérique des enfants sous le slogan "La sécurité numérique de nos enfants, notre responsabilité à tous". Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, de représentants de différents secteurs

et d'instances nationales et d'associations, de parlementaires, Mme Mouloudji a souligné que cette campagne de sensibilisation à laquelle participent différents acteurs sociaux s'étalait sur une semaine. Elle a également mis en avant l'importance accordée par l'Etat à la protection des droits de l'enfant, notamment à travers la ratification et la mise en œuvre des conventions internationales, outre ses législations nationales. Evoquant l'essor des technologies numériques, Mme Mouloudji a précisé

que les différents programmes et applications "constituent une menace directe et sérieuse pour la sécurité psychologique, physique et mentale de nos enfants et de notre jeunesse". Cette menace, a-t-elle dit, s'intensifie, d'autant que "ces applications numériques non sécurisées et ces jeux électroniques violents exploitent l'innocence de nos enfants, leur curiosité et leur désir d'explorer l'inconnu et d'approfondir leurs connaissances dans les différents domaines", appelant à "redoubler d'efforts

pour protéger nos enfants contre ce fléau et ses graves répercussions sur leur vie et leur sécurité". Lors de cette rencontre, deux spots publicitaires liés à ce thème ont été diffusés, en plus de présentations sur les mécanismes de protection des enfants contre les dangers des jeux électroniques, leurs effets sur la santé mentale et psychologique des enfants, ainsi que les moyens de prévention.